DÉFENSE DE L'OCCIDENT

DIRECTEUR
Maurice BARDÈCHE

Dans ce numéro :

N° 43

Prix : 120 fr. **Juin 1957**

SOMMAIRE



LES IDÉES ET LES FAITS.

CHRONIQUE DU MOIS :

ÉTUDES.

LES LIVRES DU MOIS.

DÉFENSE DE L'OCCIDENT, revue mensuelle politique et littéraire, 51, rue de la Harpe, Paris (5e) (Bureau de la Librairie française). — Le numéro : 120 fr. - Belgique : 15 fr. b (Correspondant responsable en Belgique : Ossian Mathieu, 29, avenue de Woluwé, Bruxelles).

CORRESPONDANT A ALGER : M. Yves Jeanne, 8e Groupe, Bt C., boulevard Lutaud, Alger.

Abonnement. — 1 an : 1.200 fr.
Etranger : 1 an : 1.400 fr.
Soutien : 3.000 fr. ; propagande : 5.000 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de

à votre revue *DEFENSE DE L'OCCIDENT* à partir du N°

NOM ....

PRENOM ....

ADRESSE ....

....

Signature

Abonnements. — 1 an : 1.200 fr.
Etranger : 1 an : 1.400 fr.
Soutien : 3.000 fr. ; propagande : 5.000 fr.

Paiement par mandat, chèque bancaire, ou virement postal adressé à : Les Sept Couleurs, 51, rue de la Harpe, Paris-5e, C.C.P. 2182 19 Paris.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'Europe abdique-t-elle ?

La crise de conscience que traverse en ce moment l'Allemagne et qui vient de s'exprimer par la protestation publique des savants atomistes allemands a été traitée bien légèrement par notre pays. C'est assurément une erreur de la considérer comme un élément soudain de l'actualité politique. Elle est un symptôme très grave, très significatif, et qui pose en réalité, une fois de plus sous son véritable éclairage, le problème de la politique des deux blocs et ses dramatiques conséquences.

Commençons par indiquer un détail qui est d'ordre anecdotique si l'on veut, mais qui vaut la peine d'être relevé. L'homme qui a pris la tête de cette rébellion des savants allemands, le Professeur Otto Hahn, est assurément un grand physicien. Il y a toutefois un trait de sa biographie qu'on a tort de passer sous silence. C'est cet illustre physicien qui, en pleine guerre, refusa de continuer ses travaux par peur qu'ils ne servent à son pays et préféra faire passer vers les pays neutres une partie des résultats de ses recherches plutôt que de voir la victoire de sa patrie. La biographie des autres signataires n'est pas aussi significative. Mais ils sont connus également pour leurs opinions progressistes, ce qui n'a rien d'étonnant puisque les autorités alliées ont systématiquement écarté du domaine de la recherche les savants qui étaient suspects d'avoir loyalement servi leur pays au combat. Ainsi les Etats-Unis sont-ils payés comme il convient de leur intelligente politique. Dans un premier temps, ils se sont fait prendre par les Russes, beaucoup moins scrupuleux qu'eux, les savants qu'ils ne voulaient pas faire travailler. Dans un deuxième temps, ils se sont fait voler leurs secrets par les agents soviétiques qu'ils avaient pris à leur service et auxquels ils avaient confié des postes de direction et une documentation inestimable. Dans un troisième temps, ils s'aperçoivent aujourd'hui qu'ils ont installé le cheval de Troie dans leur ménagerie et que les pétards de la trahison partent sous leurs pieds. Le résultat de cette politique intelligente n'étonnera personne. C'est le contraire qui eût été miraculeux. M. le professeur Otto Hahn a une conscience, nos savants ont tous une conscience. Le Dr Schweitzer aussi qui, sans rien connaître des

derniers résultats des recherches sur les conséquences biologiques de la radioactivité, n'a pas hésité à intervenir dans un débat qui excédait sa compétence comme dut le lui rappeler récemment le Dr Libby, membre de la Commission d'Energie atomique des Etats-Unis. Nos soldats ont aussi une conscience : c'est non seulement recommandé, mais depuis le procès de Nuremberg c'est même obligation. C'est le résultat qu'on voulait : on l'a. Mais ce n'est pas cela qui est le plus important.

Le plus important c'est la résonance profonde qu'a eue cette protestation dans l'opinion allemande. Et cela, ce n'est pas un résultat préfabriqué, c'est un réflexe spontané, général, très grave et qui vaut la peine d'être médité. Non seulement le parti socialiste allemand a fait, pour des raisons électorales faciles à comprendre, un écho assez large à cette protestation en même temps qu'à la lettre menaçante du président Boulganine, *qui arrivait au même moment,* mais une grande partie de l'opinion nationale allemande a réagi dans le même sens. Ce n'est pas un phénomène qu'on puisse expliquer par une fausse combinaison électorale. Les libéraux allemands, qui bénéficieront probablement d'une grande partie des voix nationales allemandes puisque la fameuse clause falsificatrice des 5 % empêche les groupes nationaux de présenter des candidats, ont montré leur sensibilité à cette inquiétude de l'opinion. Des mouvements plus représentatifs des réactions de l'opinion nationale allemande, comme le D.R.P. n'ont pas été moins nets et se sont prononcés également à cette occasion contre la politique du chancelier. Il y a donc incontestablement dans l'opinion allemande un trouble profond qui tient à la fois à l'avertissement solennel du savant allemand et à la lettre de Boulganine : l'Allemagne doit-elle prendre le risque de posséder des armes atomiques sur son territoire ?

Cette question n'est pas purement stratégique comme on pourrait le croire : elle touche en fait à tout le problème de la fonction et de la destinée de l'Europe. Mais commençons par l'examiner sous son aspect stratégique.

Quelle opération font les Soviets au moyen des lettres d'intimidation de Boulganine ? Ils reprennent sous une autre forme leurs efforts opiniâtres pour empêcher le réarmement de l'Europe et en particulier celui de l'Allemagne. N'ayant pas réussi complètement à empêcher que les pays européens ne profitent des armes conventionnelles, ils veulent obtenir que ces armées soient dépourvues d'armes modernes et par conséquent qu'elles soient incapables de s'opposer efficacement à l'occupation de l'Europe par une armée soviétique pourvue d'un matériel atomique. Cette opération est destinée à se développer suivant la

célèbre méthode de l'artichaut. Quant les Soviets auront obtenu de l'Allemagne et de la Norvège qu'elles proclament une sorte de neutralité atomique en s'opposant au stockage de matériel atomique sur leur territoire, les Soviets s'apercevront qu'en cas de guerre les opérations décisives en Europe auront forcément lieu sur les territoires des nations qui, elles, auront autorisé le stockage du matériel atomique, c'est-à-dire la France, les Pays-Bas et l'Italie. Ils s'adresseront donc à la France, aux Pays-Bas, à l'Italie, en leur disant : « L'Allemagne a eu la sagesse de s'opposer à ce que le matériel atomique américain stationne sur son territoire ; son territoire sera peut-être envahi, mais en tout cas il ne sera pas détruit ; mais nos armées vont trouver chez vous un matériel atomique contre lequel nous serons obligés d'employer des armes atomiques ; c'est donc vous qui risquez maintenant en première ligne une destruction totale si vous acceptez par votre imprudence et votre faiblesse que la bataille atomique se livre sur votre territoire. » On voit tout de suite combien la France et l'Italie ont de chances de résister à une telle intimidation avec les partis communistes qui fonctionnent chez elles au profit des Soviets.

On voit aussi tout ce que représente également l'opération Boulganine. Nous disions tout à l'heure qu'elle a pour objet de désarmer l'Europe. C'est plus complet encore. C'est la reprise de la vieille opératiton *soviétique contre les bases américaines.* Puisque les Soviets n'ont pas réussi à les faire disparaître, à les écarter de leur territoire qu'elles encerclent, ils essaient maintenant de les priver de leur arme essentielle, l'artillerie atomique. Ainsi les bases américaines existeraient bien toujours, puisque les Soviets n'ont pas pu les faire reculer, mais elles seraient désamorcées, elles seraient impropres à la guerre moderne, inutiles et livrées à un adversaire supérieurement armé ou, du moins, capable de frapper mortellement le premier et dans les premières heures.

Il ne nous appartient pas de dire quelle est la valeur *réelle* de ce *désarmorçage* que veulent les Soviets. Seuls les spécialistes peuvent nous dire si des bombardiers atomiques intervenant rapidement sont capables de constituer entre les troupes soviétiques et le territoire européen ce rideau d'explosions atomiques pour lequel on s'en remet actuellement à l'artillerie atomique. Il nous est donc impossible de dire si une stratégie périphérique disposant de bases *sur le pourtour* de l'Europe peut donner un coup d'arrêt à l'occupation du territoire européen aussi efficacement qu'une artillerie atomique défensive stationnée sur le territoire européen lui-même. Ce qui importe et la seule chose

que nous puissions affirmer est la signification de la campagne d'intimidation soviétique.

Cela dit, à quoi correspond la réaction allemande ? En tant que réaction du peuple allemand, et non pas en tant qu'opération politique, elle illustre parfaitement la question qui se pose pour l'Europe : l'Europe telle qu'elle est actuellement peut-elle se défendre, telle qu'elle est actuellement *doit-elle* se défendre ?

Cette conclusion de la politique de protectorat est sévère. Mais elle ne surprendra pas nos lecteurs pour lesquels nous l'avons maintes fois prévue depuis trois ans. Les peuples européens ont plus ou moins obscurément le sentiment que, depuis dix ans, ils ne sont plus en mesure d'assurer par eux-mêmes leur défense. La politique des deux blocs a dressé face à face deux super-puissances, les Etats-Unis et la Russie, qui assurent la protection des petites puissances situées dans leur orbite d'influence et qui ont monopolisé les armes atomiques. Il devient de plus en plus clair que les Etats secondaires ont pris à l'heure actuelle un retard que ne pourrait combler qu'un immense effort que leurs gouvernements sont incapables de faire, que leur union seule pourrait peut-être réaliser, mais cette union même apparaît lointaine, problématique. Or, les Etats-Unis disent à ces peuples : « Pour assurer votre défense, nous devons disposer sur votre territoire d'armes atomiques ». Et l'U.R.S.S. leur dit alors : « Si des armes atomiques existent sur votre territoire, celui-ci sera le théâtre d'une guerre atomique qui entrainera en toute certitude votre destruction ». Quelle tentation alors pour un peuple d'échanger une défense *incertaine* contre une destruction *sûre* ! Car les Etats-Unis disent : « Nous vous défendrons » mais rien n'assure que cette défense sera efficace ; et les Russes disent : « Nous vous détruirons », et il est certain que cette destruction aura lieu. Un peuple qui se dit que ni son courage, ni sa résolution, ni sa sagesse ne pourront rien pour changer son destin, que la guerre peut se produire et anéantir son territoire, sans qu'il l'ait provoquée et même contre sa volonté, n'a-t-il pas alors la tentation de prendre acte de cette impuissance, d'en tirer les conséquences et de dire : « Puisque la guerre n'est pas *notre affaire*, épargnons-nous au moins la destruction totale... » ?

Les difficultés qui résultent de cette option sont immenses et elles mettent en question toute la structure de la défense occidentale. Car la loi non écrite de tout protectorat est la suivante : « Le protégé subit et au besoin participe, mais il ne décide pas ». Quand il est question de vie ou de mort, la petite phrase « Il ne décide pas » est capitale. Et alors, puisque le pro-

tégé *ne décide pas* quand il est question de sa vie ou de sa mort, pourquoi participerait-il ? Jusqu'à quel point participera-t-il ? Or, *participer* qui signifie, dans le cas des armes atomiques, s'exposer à un danger mortel, signifie dans les autres domaines, consacrer à une œuvre de destruction ou à la préparation d'un océan de destructions des sommes immenses, une part immense du travail national, refuser à son peuple entier la prospérité, l'espérance, le bonheur. Or, tout se tient. Il n'y a pas d'abdication à demi. Le peuple qui abdique sur la question atomique en acceptant l'idée qu'en cas de guerre, son territoire, couvert par une sorte de neutralité atomique, sera indéfendable, puisque les défenseurs auront renoncé à l'emploi des armes modernes pour compenser l'énorme supériorité soviétique, comment n'abdiquera-t-il pas *aussi* sur le plan militaire ? A quoi bon les sacrifices qu'impose une armée si celle-ci doit n'être équipée que de pistolets à bouchon ? Or ce peuple qui aura abdiqué sur le plan militaire, il abdiquera *aussi* sur le plan poltique, car il ne demandera plus qu'à se voir reconnaître le droit de mener une bonne existence bourgeoise de peuple paisible qui n'est d'aucune affaire et qui ne se mêle des affaires de personne. « Prenez exemple sur l'Autriche », dit M. Mikoyan. Alors, en définitive, l'option consiste à *prendre acte* de l'impuissance que les solutions de 1945 ont imposé aux nations secondaires et à accepter une abdication politique totale et une sorte de *retrait de l'histoire* en échange de la prospérité, du bonheur, du commerce. « C'est d'un bien mauvais exemple », disent les Etats-Unis.

Bien sûr, c'est d'un très mauvais exemple, et plus mauvais encore qu'on ne peut le penser. Car, encore une fois, tout se tient. Cette option nous est proposée à nous aussi en France, bien que le président Boulganine ne nous ait adressé aucune lettre : elle est ce qu'on appelle le *mendésisme*. En d'autres termes que pour l'Allemagne, c'est la même abdication. Pourquoi d'immenses sacrifices financiers pour équiper et défendre un empire qui n'est plus à notre mesure ? Pourquoi engloutir des milliards non pas même dans une politique de grandeur, mais dans les perspectives, dans les bases d'une politique de grandeur qui, au fond, tout bien considéré, n'est plus à notre taille. Pourquoi ne pas *arbitrer,* comme dit Mendès dans son langage de boursier, cet empire qui est une charge et qui le sera longtemps encore contre la prospérité intérieure, une bonne petite politique de prébendes cantonales ou syndicales, des investissements métropolitains, une bonne petite vie tranquille d'honnête hexagone républicain et vaguement social. « Cultiver notre jar-

din » disait Martin. Et Candide, ayant reçu beaucoup de coups de bâton dans diverses parties du monde, ne disait pas non.

Il faut voir aussi comment tout cela finira. On aurait tort de croire que dans un tel rapport de forces, les grands Etats leaders des blocs supporteront indéfiniment que les petits pays se désistent de leurs charges et s'enrichissent bien tranquillement à l'abri de leurs bombardiers. Ceux qui font miroiter à nos yeux les avantages de la démission oublient de nous en présenter le revers. Or, ce revers apparaîtra nécessairement sous une forme ou sous une autre. Les pays vassaux sont des pays vaseux et il vient inévitablement un jour où on le leur fait durement sentir. Que notre prospérité précaire disparaisse tout d'un coup au cours d'un marchandage direct entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis ou qu'elle soit réduite et abolie peu à peu par l'application de la loi du plus fort dans l'hémisphère auquel nous appartenons, ce qui est certain c'est qu'elle sera essentiellement temporaire parce qu'elle sera la prospérité de nations faibles, de nations sans défense qui ont renoncé à se protéger contre la volonté des autres. Nous risquons de payer très cher ces jours d'euphorie momentanée et la satisfaction narquoise qu'il y aurait à assister en effet les bras croisés à la bagarre des « deux grands ».

Cet esprit d'abdication des pays européens que l'état de l'opinion allemande illustre si vivement est un des symptômes les plus inquiétants qui aient apparu depuis ces dernières années. Répétons-le, l'origine en est dans la stabilisation de la situation créée en 1945, c'est-à-dire dans la permanence de la division du monde en deux blocs. Cette division ne peut avoir à la longue pour conséquences que la tendance à se décharger des sacrifices et des risques sur les nations-leaders puisque celles-ci ont les bénéfices et l'initiative de tout ce qui est entrepris en commun. A mesure que le fait de la vassalisation de pays européens se répand davantage, à force de ne voir apparaître aucun espoir de redressement pour elles, nos nations s'abandonnent. Le refus de stockage des armes nucléaires en Europe n'est qu'une des conséquences de notre impuissance à faire apparaître aucune solution constructive pour l'avenir européen. Mais ce refus risque d'être *dans la situation géographique de l'Europe* une forme de suicide politique. Il aurait pour résultat de donner aux Soviets *le monopole de la bombe atomique sur le continent européen.* Cette supériorité péserait d'un poids écrasant sur tous les pays européens en cas de situation dramatique. Elle les placerait sous la menace d'un ultimatum permanent. Qu'est-ce qui nous assure que *le président des Etats-Unis* serait prêt à risquer la vie des

Etats-Unis dans une opération de représailles si *nous* étions attaqués ? Et si un président américain avait la faiblesse de se dérober ? Et si les Soviets ne tenaient pas leur parole ? Ou s'ils proposaient dans telle situation dramatique donnée, de ne pas utiliser l'arme atomique en Europe, mais à la condition que leurs troupes occupent immédiatement telle ou telle base indispensable à leur sécurité ?

Dans le monde qui se construit actuellement, une nation ou un groupe de nations qui ne possède pas la bombe atomique n'a même pas le pouvoir de discuter. Une nation ou un groupe de nations qui cède une fois à un chantage politique est perdue : elle cédera tout devant la répétition de ce chantage. Une Europe désarmée, *dans sa situation géographique,* devant une Russie armée, sera un jour ou l'autre une Europe occupée. Or, l'homme qui a un canif en face de l'homme qui a une mitraillette est un homme désarmé. La nation qui a d'honnêtes canons de campagne en face de la nation qui a des bombes atomiques est une nation désarmée. La proximité du commissariat de police ne fait rien à l'affaire. En outre, il faut compter sur les soirs où les agents font leur belote. Naturellement celui qui se promène avec une mitraillette risque de recevoir un jour le contenu du chargeur d'une autre mitraillette. Mais c'est le métier d'homme qui veut cela. Il y a aussi des risques au métier de nation. Renoncerons-nous à les courrir ? Voilà tout.

C'est justement tout ce qui est en question dans le système politique des deux blocs. Les nations européennes ont tendance à renoncer à leur métier de nation. Parce que les peuples sentent confusément que leur indépendance n'est pas véritable et que cette fausse indépendance qui est désormais leur lot ne vaut pas les sacrifices qu'ils étaient prêts à consentir autrefois. Cette crise morale de la politique atlantique est très grave. Nous l'avons annoncée maintes fois, on n'a jamais voulu tenir compte de notre analyse. Elle s'inscrit maintenant dans les faits et les conséquences peuvent en être immenses et mortelles. Nous en avons indiqué aussi maintes fois le remède. Il faut que la communauté des peuples d'Europe se fasse le plus tôt possible, que cette communauté redonne à chacun des pays d'Europe le sentiment de sa puissance et celui de sa responsabilité. Il faut aussi, il est indispensable que cette communauté européenne devienne une troisième force indépendante, maîtresse de ses armes, de sa politique, de son destin. Que cette communauté européenne continue à être unie par une alliance aux Etats-Unis, ou qu'elle préfère une politique de neutralité, il faut en tout cas, et c'est absolument nécessaire, qu'elle dispose d'armes égales à cel-

les des autres partenaires de la politique mondiale. Une Europe qui n'est pas indépendante n'est rien ; une Europe indépendante qui n'est pas appuyée sur l'Afrique n'a pas d'avenir ; une Europe indépendante qui n'a pas les mêmes armes que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis est une Europe infantile qui politiquement n'existe pas. Ajoutons aussi que les opérations de chantage deviennent impossibles à l'égard d'une Europe indépendante : ce qu'on peut proposer à une telle Europe, si l'on craint son réarmement, c'est un désarmement atomique général dont nous sommes partisans, mais ceci est une toute autre question.

La réalisation d'une communauté européenne indépendante, idée que trop de gens abordent avec réticence ou avec timidité, est la seule solution qui permette à l'Europe et au monde d'assurer une paix stable et de liquider le contentieux soviétique créé en 1945. Mais surtout, elle est la seule solution qui puisse rendre aux pays d'Europe la volonté de vivre et de se défendre qui semble les abandonner peu à peu. Il est temps que les hommes d'Etat qui semblent accepter passivement que se perpétue la la situation de fait créée en 1945 réfléchissent à ce symptôme grave que présente l'opinion allemande et qui n'est peut-être que le premier de toute une série de signes analogues. Qu'ils comprennent que la substitution permanente de la force américaine à la force européenne en Europe même est une situation anormale pleine de dangers pour l'avenir. Les pays qui se défendent bien sont ceux qui se défendent eux-mêmes. A force de s'appuyer sur le bras tutélaire des Etats-Unis, nos vieux pays d'Europe risquent de se donner des âmes d'invalides. Il est temps qu'on s'oriente vers une politique qui leur rendra leurs responsabilités, qui leur restituera leur destin et qui seule peut leur donner la force de lutter contre un esprit de torpeur et de démission dont les conséquences seront dramatiques.

Maurice BARDÈCHE.

UN ENTRETIEN
sur la presse et l'opposition
avec Jules MONNEROT
et Paul SÉRANT

Lorsque parut, il y a près d'un an, « La Révolution et les Fétiches » de Pierre Hervé, Jules Monnerot d'une part, un des plus grands spécialistes de la sociologie politique en France, l'auteur de « Sociologie du Communisme », l'ancien collaborateur de « Liberté de l'esprit », organe des intellectuels du R.P.F., et Paul Sérant d'autre part, l'auteur de l'admirable roman « Les Inciviques », et d'un libelle sur les contradictions de la gauche française, firent tous deux les réserves qui convenaient sur cet ouvrage critique qui se voulait fracassant et qui était en réalité bien timide, partiel et partial.

Lorsque plus tard, Jean-Paul Sartre voulut réconcilier Piere Hervé avec ses anciens amis communistes, il s'adressa à eux en ces termes : Vous avez bien tort de vous en prendre si durement à cet intellectuel un moment égaré, de le traiter comme un homme de Droite ; malgré tout il reste de Gauche, et, voyez, la meilleure preuve, c'est que des hommes comme Jules Monnerot et Paul Sérant l'attaquent et ne le reconnaissent pas pour l'un des leurs.

Il y a de quoi rêver devant une telle méthode de pensée que l'on pourrait dire « par contamination » ! Aucune analyse réelle des idées mises en cause, mais le sentiment de la « participation » ou non au totem du clan. Hervé n'est pas absorbé par la Droite qui n'en veut pas, il est donc encore avec nous : une exclusion d'un côté vaut une adhésion de l'autre dans un monde rigoureusement coupé en deux. Jules Monnerot et Paul Sérant, venant d'horizons différents, ne partageant pas forcément les mêmes idées, représentent cependant le même bord, la même famille qui pouvait admettre Hervé, qui l'a refusé.

Cette pensée suppose tout un monde de tabous, infiniment précis dans leur fonctionnement, dont il est très important d'observer les lois. Nous repensions à cela en nous entretenant avec Paul Sérant et Jules Monnerot sur la récente et très importante initiative de ce dernier concernant un syndicat de la presse d'opposition.

Bernard VORGE : Comment vous est venue cette idée d'un syndicat des journaux non cités à la Radio ?

Jules MONNEROT : Très précisément il n'y a pas eu préméditation consciente de ma part. Ayant écrit dans « La Nation Française » un article sur une question capitale, la loi-cadre Deferre, j'ai constaté une fois de plus que cet article ne serait lu que des lecteurs de cet hebdomadaire, alors que ce qui est écrit dans « France-Observateur » et dans « L'Express », journaux d'ailleurs poursuivis par l'autorité militaire, est répercuté, amplifié et diffusé par les ondes dites nationales et françaises. Ce micro est un filtre. Voilà ce qui passe et voilà ce qui ne passe pas. C'est clair, net et sans bavures. Bon. Dans un monde de forces, il faut se tourner sans vains atermoiements vers ceux qui sont les victimes des mêmes forces. J'ai été gaulliste entre 1940 et 1944, j'ai été R.P.F. Je ne vois aucune nécessité de me laiser baillonner et étrangler au nom de souvenirs que la plupart du temps les baillonneurs et les étrangleurs ne partagent pas avec moi. Ce qui est étonnant n'est pas que j'aie exprimé l'idée d'un syndicat de périodiques non cités à la Radio, c'est plutôt qu'on ne l'ait pas encore fait. En fait, quand j'écrivais dans la revue gaulliste « Liberté de l'Esprit », elle n'était jamais non plus citée à la Radio. Cette censure ne se fonde sur aucun critère légal ni esthétique, quantitatif ni qualitatif. Il y a là une zone de bon plaisir et de pur arbitraire. Puisqu'il y a eu censure pendant dix ans, il y a un censeur ou des censeurs. Quel est cet homme ou quels sont ces hommes, habilités à choisir entre les pensées licites et les autres ? Quels sont leurs titres intellectuels et moraux ? Nous comprenons que nous n'obtenions pas d'autre réponse que le silence de la honte. Si le ministre, quel qu'il soit d'ailleurs, prenait au sérieux la formule démocratique du gouvernement dont il fait partie, il prescrirait une enquête dans ses services, et, les faits reconnus exacts, il prendrait des sanctions. Mais tout se passe comme si le ministre qui nous demande de croire à la démocratie n'y croyait pas lui-même, et comme si la liberté était un instrument qu'il tient par le manche et avec lequel

il nous frappe à bras raccourcis. D'ailleurs ce ministre est un nom, une figure qui passe, et la matraque liberté frapperait aussi bien si elle était tenue par un robot.

Bernard VORGE : En tout cas votre phrase de « La Nation Française » est absolument exacte. « Ce déni de publicité contraire aux principes de liberté et d'égalité dont se réclame le régime se traduit par un dommage financier qu'en notre époque de hautes statistiques il n'est nullement impossible de faire évaluer par des experts ».

La création d'un syndicat est ainsi absolument justifiée.

Paul SÉRANT : Cette entrave à la diffusion dont vous parlez existe dans d'autres domaines que celui de la presse. Et c'est peut-être plus grave encore. Dans le domaine du livre par exemple. Il y a les livres dont aucun critique ne parlera, dont la traduction sera négligée par l'éditeur, dont les services officiels qui peuvent agir sur la diffusion du livre français à l'étranger oublieront complètement l'existence, que les clubs de livres ignoreront. Il y a également le domaine de ce que l'on pourrait appeler l'enseignement avec les conférences faites à l'étranger. Pourquoi donner à l'étranger une image artificielle, ou incomplète, de la pensée française actuelle ?

Jules MONNEROT : La question du livre mériterait un livre. J'ai été personnellement *barré* lors de la parution de « Sociologie du Communisme », puis de « La guerre en question ». Ln gros les méthodes employées se ramènent à frapper l'écrivain au ventre. Ces méthodes ne peuvent que limiter et retarder la propagation des idées, non l'interdire.

Quant à la question de la presse, il y faudrait une campagne de presse, ce qui est contradictoire puisque précisément il y a un quasi monopole, et une histoire — l'histoire viendra plus tard — et une leçon magistrale de sociologie, mais il faudrait la donner d'un astronef et dans la stratosphère. Vous me parlez, mon cher Sérant, des « relations culturelles ». J'ai pu constater que l'ostracisme dont elles m'ont frappé ne m'a nullement empêché d'être connu à l'étranger et traduit. Il faut servir la France. Ses écrivains baillonnés ne sont pas ceux qui la servent le moins. Cependant si j'avais un vœu à formuler sur mon lit de mort, ce serait que les « relations culturelles » prissent un nom français..

Bernard VORGE : Pratiquement comment-voyez-vous l'action possible?

Jules MONNEROT : Dans « La Nation Française » du 8 mai, j'ai exposé ma proposition concrète.

Nous proposons de réunir, dans le plus bref délai, un comité de coordination.

Ce comité de coordination, ouvert en principe à tous les périodiques non cités par la Radiodifusion française avant le 20 mars 1957, comprendra un représentant de chacun des principaux périodiques censurés qui jugerait bon de s'y faire représenter.

Ce comité de coordination donnerait des conférences de presse, des communiqués à la presse et des réunions publiques.

Ce comité mettrait au point les modalités futures d'une coordination entre ses participants et se ferait représenter par un porte-parole partout où le besoin s'en ferait sentir.

Je ne crois pas en effet à une action judiciaire directe. Dans la situation actuelle de l'arsenal juridique, une action serait irrecevable. Mais nous pouvons *être présents,* rappeler sans cesse l'attitude totalitaire de la Radio et faire partout pression pour qu'elle cesse.

Paul SÉRANT : Vous parlez d'esprit totalitaire, et il me semble, en effet, que tout le problème est là, car un totalitarisme sournois n'est pas moins dangereux qu'un totalitarisme avoué. Refuser d'entendre l'adversaire ou caricaturer sa pensée, c'est déjà faire preuve d'une mentalité totalitaire. Evidemment, le problème n'est pas seulement français, car l'esprit de liberté décline partout dans le monde, pour des raisons qu'il serait trop long d'examiner maintenant.

Mais il faut tout mettre en œuvre pour limiter le mal. Et en particulier il faut combattre l'idée selon laquelle seuls les organes tirant à un grand nombre d'exemplaires sont dignes d'être pris en considération. Les idées importantes ont toujours été exprimées dans des publications à diffusion restreinte, avant de gagner une audience plus grande. Depuis la guerre surtout, la presse d'opinion a forcément une diffusion limitée par rapport à la presse d'information ou de divertissement.

Mais, ou bien on refuse de tenir compte de toute la presse d'opinion — ce qui serait assez inquiétant — ou bien on en tient compte, et alors il est inadmissible de tenir compte seulement de certains organes, et d'ignorer toujours les autres. C'est pourquoi les conséquences de votre initiative peuvent être très importantes, et pas seulement d'un point de vue politique. Ce dont il s'agit en somme, c'est de savoir si certains principes officiellement proclamés doivent ou non être respectés.

Jules MONNEROT : Pourquoi pas ? J'espère que ce comité de coordination tiendra très bientôt sa première réunion.

Bernard VORGE : Tout à l'heure, quand vous parliez de la possession des biens de presse et de l'acceptation par l'opinion publique d'une information orientée, je me demandais à quoi il tient que ce que la Gauche appelle la Droite, n'ait jamais pu mettre sur pied un grand journal.

Jules MONNEROT : Derrière le mot de « Droite » employé de cette manière, je ne vois aucune référence à des faits réels. Que nous montrent les faits ? Un système politique homogène et cohérent règne sur la France, que la radio traduit très bien quand elle cite chaque matin tous les quotidiens (les quotidiens qu'elle ne voudrait pas citer meurent jeunes), et chaque semaine *certains* hebdomadaires. Prenons les hebdomadaires : il ya une Droite et une Gauche parmi les hebdomadaires cités. Je suppose que « Carrefour » est à droite et « France-Observateur » à gauche. Mais il y a apparemment une ligne de démarcation beaucoup plus sérieuse, c'est celle qui sépare l'être du néant : « Carrefour » est à droite et « La Nation Française » n'existe pas. *Grosso modo* être du système ou n'en être pas, me paraît une distinction beaucoup plus claire que la distinction entre *Droite* et *Gauche*. Cette distinction entre les périodiques qui *sont* et ceux qui ne *sont pas* ne peut m'être imputée, elle est indiscutable : ouvrez vos postes de T.S.F. ou de Télévision, vous la constaterez. Tandis que sur la « Droite » et la « Gauche » on peut disputer à perte de vue. Et le verbalisme et la verbosité finissent toujours par tourner en faveur de la sottise et de la malhonnêteté.

Mais en tout cas ceux que l'on appelle de Droite sont en réalité des individualistes et c'est cela qui les empêche de mener un travail en commun. Leurs adversaires ont des capitaux, de la discipline...

Paul SERANT : ...le sens du relais dans les campagnes organisées...

Jules MONNEROT : ...Tandis qu' « à Droite » sévit la maladie de l'exclusive, chacun semble-t-il ne se sent lui-même qu'à condition de s'exprimer au sein d'un petit groupe. C'est d'ailleurs la rançon de la liberté dont le sens s'est réfugié évidemment de ce côté. Ce que vous nommez « Droite » me paraît le dernier refuge de l'individualisme anarchique.

Paul SERANT : Il y a peut-être autre chose, c'est le manque d'initiative, et disons, d'esprit de découverte. Il existe des journaux, des revues intéressantes dont la réunion de certains éléments renouvellerait les équipes en place dans la grande presse, qui commencent à tourner en rond.

Bernard VORGE : Là encore le syndicat pourrait jouer un rôle, car s'il n'y a pas de Droite, il y a l'opposition, le barrage auquel se heurtent certains et qui constitue un lien, un lien par le dommage subi et qui doit bien recouvrir quelque autre réalité.

Jules MONNEROT : Exactement, il y a là encore l'amorce d'une démarche très nécessaire. Une réflexion sur la nature des vraies oppositions qu'il suppose peut nous amener à réviser la carte de géographie politique que nous avons dans la tête.

Bernard VORGE : Oui, vous avez écrit dans « La Nation Française » : « Pourquoi, gaulliste, poursuivrais-je d'une haine tenace les anciens « vychistes » ou « doriotistes », alors que des spécimens des trois espèces unis à l'intérieur d'un même système ont cyniquement sacrifié leurs ex-corrélégionnaires à leurs nouveaux associés ? ». Mais vous disiez que vous n'aviez jamais cru à l'existence de la Droite.

Jules MONNEROT : Ne cèdons pas au vice que nous venons de flétrir énergiquement : palabrer sur la « Droite » et la « Gauche ». Voilà ce que j'ai écrit jadis dans une revue que la radio n'a pas citée : « la droite et la gauche constituent une division archaïque, terrienne et villageoise, antérieure à l'industrialisation de la France... La persistance de cette couche archaïque dans la psyché politique des Français se manifeste encore dans les attitudes des partis. Depuis vingt ans, toute perturbation historique de quelque ampleur met à nu la maligne fragilité de cet archaïsme politique — la division entre Droite et Gauche — les tares congénitales des formations dans lesquelles il s'incarne.. La guerre de 1914, le fascisme, l'hitlérisme, ont poursuivi la désintégration de toute Droite et toute Gauche. Après l'effondrement de la France en 940, les « gaullistes », les « vychistes », les « collaborateurs » se sont tous recrutés partout, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche. En 1940, tout le système de références fondé sur la Droite et la Gauche s'est en France, presque instantanément désintégré. De la même manière, devant l'opposition qui domine la deuxième après-guerre entre le communisme et l'Occident, tous les groupes fondés

sur la division entre la Droite et la Gauche sont virtuellement désintégrés et ne peuvent subsister que si la météorologie politique est favorable. Aux premiers coups de tonnerre de l'Histoire, ils s'évanouissent ». En effet, la deuxième guerre mondiale a laissé des situations et des souvenirs qui ont divisé les forces de résistance au communisme et cela est très grave. Le sentiment de l'injustice par exemple a fait qu'un certain nombre de victimes de l'épuration se sont retirés à l'intérieur d'une sorte de zone de silence, ne lisent plus les journaux, ne votent plus : c'est la véritable émigration intérieure. Or cela doit être surmonté. Moi je viens du gaullisme, mais je refuse absolument de me laisser ligoter par des problèmes dépassés. Il y a des victimes d'un mauvais régime, au sens presque médical du terme, qui égare les notions du réel, et il y a les vrais problèmes du moment. Si nous ne sommes pas capables de traiter des problèmes d'aujourd'hui, de faire face aux situations d'aujourd'hui, ne nous mêlons pas de tout cela. Il ne faut pas compter sur moi pour jouer aux guelfes et aux gibelins.

Bernard VORGE : Rencontrez-vous de la compréhension de la part de vos amis gaullistes ?

Jules MONNEROT : Vous le savez, il n'y a plus d'organisation gaulliste, il n'y a pas d'instance qui tranche de ces cas, il n'y a donc que des relations que l'on peut avoir et les opinions que l'on peut recueillir. Rien ne permet de regarder mon attitude comme autre chose qu'une attitude individuelle. Aucun des hommes, à l'estime de qui je tiens, ne m'a fait savoir qu'il la trouvait blâmable.

Mais il s'agit de nous avant tout et de ce que nous voulons. Pour moi, cela tient évidemment à une complexion toute personnelle, mais je ne suis pas porté à la rancune. Je comprends certaines choses faites à chaud, dans le feu de l'action, mais une fois que cela est terminé, il faut que ce soit bien terminé. La rancune n'est pas un état d'esprit politique, on l'a dit, c'est une banalité. Mais cela sert, de conserver un sang-froid intellectuel, d'être capable d'un certain dédoublement qui permet d'analyser le réel quel qu'il soit.

Nous sommes victimes d'un système qui nous étrangle, nous subissons ce dommage en commun, nous pouvons facilement nous unir là-dessus sans sacrifier le moins du monde ce qui fait par ailleurs notre originalité à chacun.

Paul SÉRANT : Je pense d'ailleurs que cela serait bienfaisant à ceux qui se sont retirés dans l'émigration intérieure dont vous parlez et qui le plus souvent souffrent du rôle auquel ont les contraint.

Il faut mettre fin à ce sentiment d'exclusion dont souffrent certains Français. Cela signifie pratiquement qu'il faut en finir avec les divisions qui sont à la fois stériles et artificielles. Dans un monde où tout change à un rythme accéléré, il est incroyable de voir que certains Français raisonnent encore en se référant à la libération et à l'occupation, voire à l'affaire Dreyfus, au petit père Combes, quand ce n'est pas aux traités de Westphalie ! Je ne dis pas que nous devons ignorer les enseignements de l'histoire, et je pense que toutes les fidélités sont respectables. Mais je crois aussi qu'il faut songer aux tâches du présent. Cela signifie que personne ne doit être exclu, ni s'exclure soi-même, au nom du passé.

Jules MONNEROT : Certainement, il est anormal de devoir rester à l'écart et il est scandaleux de voir des forces perdues. Tout ostracisme doit cesser devant le combat nécessaire pour faire sauter le baillon.

Bernard VORGE : Cela peut en effet servir de conclusion, d'une conclusion qui est en réalité une ouverture sur le travail en commun. Et nous vous remercions vivement de l'avoir rendue possible, car c'est là incontestablement aussi le meilleur moyen de rapprocher les idées.

L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE
avant les élections

DEPUIS des mois, la vie politique en Allemagne occidentale est déterminée par les élections pour le Bundestag qui auront lieu en principe le 15 septembre. Ces élections décideront si la charge de gouverner confiée au parti chrétien-démocrate sera prolongée pour quatre nouvelles années ou si le parti le plus important de l'opposition, le parti socialiste, sera chargé de former le nouveau gouvernement. Les chances sont à l'heure actuelle absolument incertaines. Les statistiques récentes des instituts de sondages de l'opinion révèlent l'égalité approximative des deux grands partis avec de légères oscillations d'un mois à l'autre. Mais les deux grands partis ne groupent que deux tiers du corps électoral allemand et ce sera justement ce dernier tiers qui décidera de l'orientation future de la politique allemande. La stabilité relative des partis chrétien et socialiste depuis 1946 et le fait que ces deux partis réunissent à eux seuls la majorité des électeurs, ont fait supposer que la vie politique allemande évoluait de plus en plus vers le bipartisme.

Le système des deux partis possède en effet beaucoup de partisans, surtout parmi les membres des grands partis eux-mêmes et parmi les nombreux admirateurs de la civilisation anglo-saxonne qui voudraient de plus en plus modeler la vie de la République fédérale sur celle des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. En réalité, la situation de l'Allemagne ne se prête que très peu à une simplification de telle nature. Les problèmes allemands sont beaucoup trop complexes et les différences régionales beaucoup trop aiguës pour permettre à ces partis de donner à eux seuls une expression adéquate aux multiples nuances qui s'accusent dans les tendances politiques allemandes, et cela d'autant plus que les partis allemands se basent en général — au contraire des partis anglo-saxons — sur des « weltanschaungen » plus ou moins arrêtées et précises. Le parti chrétien est un parti catholique continuant la tradition de l'ancien

« centre » avec une aile protestante qui n'a pas encore compris qu'elle défera l'œuvre de la réforme si elle persiste à suivre fidèlement les chefs catholiques. Le parti socialiste est toujours un parti marxiste, surtout dans ses forces militantes qui sont représentées à la direction par le député autrefois communiste Herbert Lœhnes. La vie politique allemande ne pourra pas se passer d'un certain nombre de partis différents pour s'exprimer librement, car on ne peut guère affirmer que l'Allemand soit ou catholique ou marxiste. On peut se demander au contraire si la barrière des 5 % qu'un parti doit franchir pour obtenir une représentation au Bundestag et qui limite considérablement les forces d'opposition est conforme aux nécessités de l'heure qui exigeraient plutôt la rupture des fronts intérieurs par trop pétrifiés. La clause des 5 % sera dangereuse pour le parti des réfugiés et pour le parti allemand conservateur qui a fait partie de la coalition Adenauer pendant les deux législatures.

Parmi les petits partis, celui des libéraux-démocrates aura seul une chance certaine de franchir la barrière des 5 %. C'est donc sur lui que se porteront les espoirs de tous ceux qui ne veulent voter ni marxiste ni chrétien-démocrate, sous la condition toutefois que le parti puisse acquérir jusqu'aux élections des contours plus nets. Les luttes internes ont considérablement affaibli sa position, d'abord les luttes autour de l'affaire Naumann montée de toutes pièces par le haut-commissaire anglais, sir Ivone Kirkpatrik et reprise par celui que l'ancien leader du parti socialiste Kurt Schumacher appelait le « chancelier des alliés » ; puis les luttes autour du regroupement gouvernemental en Rhénanie-Westphalie au mois de février 1956, qui ont eu comme résultat le départ d'une partie de la représentation libérale du Bundestag qui s'est d'ailleurs ralliée depuis au parti conservateur, — et enfin les discussions sans fin autour de l'ancien chef du parti Dehler qui, par ses propos souvent inconsidérés, a fait du tort à son propre parti.

Malgré ce passé mouvementé, les chances des libéraux ont beaucoup augmenté depuis qu'ils ont choisi comme président Reinhold Maier, l'ancien président du conseil du pays de Wurtemberg. Maier est très estimé dans les milieux politiques allemands. C'est un libéral de vieille souche possédant en plus les qualités nécessaires pour contrecarrer les astuces électorales du chancelier. Maier veut mettre l'accent de sa campagne électorale sur le problème de l'économie libérale et sur la question culturelle espérant pouvoir rallier ainsi les industriels, les artisans et les commerçants indépendants qui souf-

frent de l'épanouissement du « Wohlfahrtsstaat », de « l'Etat Providence », et de l'emprise que le catholicisme militant prend sur la vie intellectuelle allemande. Sans aborder la question confessionnelle de front, Maier vise, par le deuxième argument, en premier lieu certains milieux protestants qui sont déçus du développement que leur collaboration avec les catholiques a pris. Il est fort probable que Maier, en évoquant ces problèmes, ait touché un des griefs majeurs de l'opinion publique allemande et qu'il ait réussi à ouvrir, par un biais, une brèche dans les fortifications des grands partis. Certains milieux bourgeois sont alarmés de la collusion grandissante entre les socialistes et les chrétiens de gauche dans l'instauration du « Wohlfarhsstaat » et ils pourraient bien retirer leur mandat aux chrétiens-démocrates si ceux-ci manifestent leur intention de continuer sur le chemin de la socialisation larvée.

Il paraît en tout cas que les autres problèmes de la politique allemande, le service militaire obligatoire, la réunification et les rapports avec l'Est sont moins chargés de dynamite à l'heure actuelle parce que personne dans le monde entier n'est en mesure d'indiquer une sortie heureuse du labyrinthe dans lequel la politique des grandes puissances s'est égarée, et dont la défense allemande et la réunification ne forment qu'une minuscule partie.

En réprimant brutalement la sédition hongroise, la Russie a détruit dans une certaine mesure les chances électorales du parti socialiste. La poursuite de la politique de la coexistence et de la déstalinisation aurait donné à celui-ci de multiples arguments pour sa politique de coopération avec l'Est qu'il prêche depuis de nombreuses années. La politique russe ayant détruit les derniers restes du crédit qu'on aurait pu lui attribuer, le parti socialiste se voit forcé de rentrer plus ou moins dans la ligne de la politique extérieure du chancelier. Le ministre de la Défense Strauss a annoncé une réorganisation des projets militaires en rapport avec la réorientation de la stratégie américaine et, comme les nouveaux projets du ministre insistent beaucoup moins sur le service militaire obligatoire, le deuxième argument qui aurait pu leur gagner des voix est enlevé aux socialistes.

Il se peut que la récente démarche des spécialistes de la recherche atomique fournisse quelques arguments de propagande aux partis d'opposition. Mais en général le sentiment prévaut que la question soulevée par les physiciens dépasse de loin la controverse électorale. Les physiciens ont énoncé

quelques vérités premières que les Américains et les chrétiens-démocrates avaient oubliées : la vérité, par exemple, qu'une stratégie qui implique dès le premier coup de feu la destruction totale du bien qu'on veut mettre à l'abri, c'est-à-dire la patrie allemande, est désastreuse et que par conséquent le peuple allemand devrait se mettre rapidement à la recherche d'une politique moins périlleuse. Ce seront les peuples qui sauront écarter de leur territoire tout danger atomique et qui renonceront résolument à tout armement atomique qui auront le plus de chances de survivre Il est fort probable que le peuple allemand serait anéanti entièrement en défendant la liberté du soi-disant « free world » à l'aide des bombes américaines et anglaises. En renonçant au contraire à une collaboration dans le domaine de l'atomisme militaire et à tout ce qui pourrait résulter d'une telle politique, l'Allemagne risquera peut-être de perdre sa liberté pour quelques dizaines d'années, mais elle augmentera ses chances de survivre. Le chancelier Adenauer n'est évidemment pas de cet avis, mais le nombre des Allemands prêts à poser désormais cette question d'existence d'une façon radicale augmente tous les jours. Ils sont reconnaissants aux physiciens d'avoir eu le courage de montrer les vraies alternatives. La défense de l'Occident ne se fera pas à l'aide de la bombe atomique, elle se fera par les moyens politiques et spirituels qui exigent, c'est vrai, plus d'imagination que les politiciens n'en ont déployé jusqu'à ce jour. Comme cette question touche tous les peuples de l'Europe — occidentale et orientale — c'est aussi une partie de leur sort qui se jouera aux prochaines élections allemandes.

Espérons que l'électeur allemand saura se décider dans l'intérêt de tous les vrais Européens.

Karl HAMMER.

LE GANGSTÉRISME
des syndicats américains

LES semaines passent sans que les problèmes qui divisent les Américains aient l'air de trouver une solution. Ce sont toujours les mêmes sujets de politique intérieure que traitent les grandes revues confidentielles. Un observateur occasionnel, qui serait resté un temps assez long sans ouvrir un journal de New-York ou de Washington, serait très déçu s'il s'attendait à voir les objets de préoccupations des Yankees renouvelés : ceux-ci s'inquiètent toujours de la santé du président Eisenhower, de déségregation raciale, de la politique bipartisane, des relations entre Républicains de droite et de gauche, du dirigisme et de l'emprise croissante de l'Etat fédéral sur la politique des Etats. Dans cet enchevêtrement de vieilles querelles, il a, pourtant, surgi un nouveau sujet d'émotion : le gangstérime des syndicats commence à être dévoilé par une commission d'enquête sénatoriale.

C'est un sujet passionnant et qui inquiète beaucoup trop de gens influents pas n'être pas, en fin de compte, étouffé, mais il peut encore réserver des surprises et s'il n'éclipse pas tous les autres, c'est qu'il fait, en réalité, partie du même grand tout qui peut se résumer en quelques mots : les Etats-Unis, avec un Président que l'on pourrait croire conservateur et des ministres recrutés parmi les milliardaires, vont-ils succomber sous les coups d'innombrables termites groupés dans la presse, l'administration et des sectes multiformes ? Vont-ils laisser ronger la constitution, faire le lit des progressistes et internationalistes, se laisser écraser sans coup férir par les partisans du super-Etat mondial ?

Car les choses en sont là. En Europe, on ne pense guère au super-Etat mondial. On n'a que trop d'occasions de se moquer ou de s'irriter des prétentions de l'O.N.U.

En Amérique, où M. Foster Dulles cache trop ouvertement les grosses ficelles de sa diplomatie dans les couloirs de l'O.N.U.

et où l'on voit de près s'agiter le personnel du quartier général de Manhattan, les nationalistes s'inquiètent à la pensée qu'elle pourrait se prendre au sérieux, usurper de nouveaux pouvoirs et détruire à jamais les Etats nationaux.

La situation de M. Foster Dulles en souffre. C'est, il est vrai, parce qu'il a laissé l'O.N.U. condamner Israël : les journalistes juifs relèvent la tête et écrivent que le ministre aurait moins de difficultés avec Nasser et les rois arabes s'il avait laissé les Français et les Anglais occuper le canal de Suez. Depuis plusieurs mois, ils font anoncer que le général Gruenther, ancien commandant du S.H.A.P.E., ou que Herter, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, va prendre la direction du ministère. Au début du mois d'avril, quelques journaux ont lancé le nom du sénateur Cabot Lodge dont les politiciens de gauche n'ont certainement rien à craindre.

La mauvaise mine du président Eisenhower a impressionné les Français venus plaider la cause de l'Algérie devant l'O.N.U. Il parait que le Président est victime d'une mauvaise toux dont rien ne semble avoir raison.

Alors que M. Foster Dulles était en Australie et que le vice-président Nixon se promenait en Afrique, des amis trop zélés conseillaient à M. Eisenhower d'aller se réchauffer au bon soleil d'une station balnéaire du sud. Il a refusé net : en l'absence des trois premiers personnages de la République que se serait-il passé à Washington et en U.R.S.S. ? Il avait raison : son propre chef de cabinet, Sherman Adams, qui a toujours une combinaison en tête, préparait un « patriarcat Eisenhower » qui, sous prétexte de ménager le Président, l'aurait confiné dans les hautes sphères de la politique. Le vice-président Nixon aurait eu les apparences du pouvoir, mais il aurait été étouffé par un conseil où les caméléons du type Herter et d'anciens amis de Roosevelt comme le général Bedell Smith, ancien ambassadeur à Moscou, auraient eu voix prépondérante. Les hommes de droite auraient été éliminés pour longtemps.

Le général Eisenhower est un homme du centre-gauche, mais il a confiance en Richard Nixon. Il a besoin de lui, car cet ancien ami de Mac Carthy a un incroyable talent pour faire accepter au congrès la politique « bi-partisane » » du Président et pousser l'attelage sans cohésion des Républicains de gauche et de droite.

M. Eisenhower sait que son « bi-partisanisme » déplait à beaucoup de gens et que les conservateurs n'ont aucun goût pour le caractère soi-disant moderne de son républicanisme. Il se rend compte qu'il faudra, temporairement du moins, jeter du lest et user de beaucoup de diplomatie pour faire passer des

projets que les hommes d'ordre jugent révolutionaires. Mais cette tactique ne peut réussir que s'il évite une crise au sujet de M. Nixon. Il vient d'ailleurs de demander un additif à la constitution pour que M. Nixon le remplace en cas de défaillance. Il n'aurait pas eu tant de précautions à prendre si M. Nixon n'avait pas été à l'origine de la condamnation d'Alger Hiss !

Cependant, il nomme trop de Démocrates à des postes-clés de l'administration et irrite les membres de son parti qui, en dehors de tout souci légitime d'influence républicaine, ont l'appétit assez grand.

Une nomination est attendue avec anxiété : celle du directeur de la **Tennessee Valley Authority,** immense société nationale créée par Roosevelt pour l'électrification de cette région. L'année dernière, elle a été autorisée, contre le vœu des marxistes, à se faire ouvrir des crédits par des banques et compagnies d'assurances privées. Le mouvement anti **New-Deal** va-t-il s'accentuer ? Le nouveau fonctionnaire sera-t-il un partisan de la libre entreprise ou va-t-il faire retomber la T.V.A. dans l'ornière socialiste ?

Les amis du **New Deal** restent très influents et l'inflation budgétaire favorise leurs plans. Les Etats en mal de travaux et de dépenses ont pris l'habitude de compter sur la manne fédérale. Aussi les progressistes de l'A.D.A.(**Americans for Democratie Action**) en profitent-ils pour essayer de s'emparer de l'école en poussant au financement de nouveaux établissements où à la transformation de ceux qui existent.

L'A.D.A. est l'aile marchante du Parti démocrate. Comme ce parti est, pour le moment, à court d'idées, il se demande s'il ne va pas concentrer tous ses efforts sur le problème scolaire et sur le développement insensé des faubourgs-« champignons » des grandes villes.

Le seconde question mérite certainement une étude sérieuse, mais la réalisation de la première mettra en danger une liberté essentielle (la liberté de l'enseignement) si elle reçoit de nouvelles applications.

Les gens sérieux estiment qu'avant de se lancer dans une entreprise démagogique, le Président devrait se souvenir de la promesse faite lors de sa première campagne électorale : réduire le budget et, par voix de conséquence, la fiscalité.

Or non seulement les chiffres de l'administration Truman n'ont pas été diminués mais ils ont été grossis par l'Administration républicaine.

Dans **Newsweek,** Henry Hazlitt déclare que le budget ne sera jamais équilibré tant que ses gardiens ne seront pas soumis

à une responsabilité effective. Il dénonce le régime absurde des subventions qui aboutit souvent au résultat inverse de celui qu'attendaient ses promoteurs. Il cite en exemple la culture du coton. Il y a vingt-cinq ans, les agriculteurs en exportaient sept millions de balles. Aujourd'hui, ils n'en expédient plus que deux millions. Les subventions ont servi à maintenir des cours trop élevés pour les acheteurs étrangers. D'autre part, lors de la 2e guerre mondiale et de la guerre de Corée, l'Etat a constitué des stocks si importants qu'il a dû écouler à perte une grande partie des réserves inutilisées. Après vingt cinq ans de sollicitude gouvernementale, conclut Henry Hazlitt, l'argent des contribuables a été gâché et les planteurs ont perdu presque tous leurs débouchés au dehors.

Si nous quittons le domaine économique et financier pour revenir au domaine politique nous constatons que le problème nègre, légèrement mis en sourdine pendant la campagne électorale, pourrait bien retrouver une certaine acuité. Les blancs du sud savent que certains grands juges et ministres cherchent à reprendre l'offensive. A l'hypocrisie ils se préparent à répondre par la violence. Déjà, dans certaines villes, les nègres ont été rudement expulsés des places réservées aux blancs dans les tramways et les agitateurs ont senti l'atmosphère si houleuse qu'ils ont renoncé à poursuivre leurs menées. Un jeune homme de vingt-sept ans, John Kasper, est venu en Tennessee, puis en Floride de son natal New-Jersey pour encourager la résistance à la folle décision de la Cour suprême. La Floride est le seul Etat du sud où il y ait beaucoup de juifs : ils y sont attirés par la plage de Miami. Kasper n'a pas hésité à les dénoncer comme les auteurs de la déségragation. Aussi est-il honni par la grande presse qui accuse ses partisans de vouloir ressusciter les pires méthodes de violence du **Ku Klux Klan.**

On ne saurait assez dire combien les blancs du sud ont raison de lutter. Nous avons déjà eu l'occasion d'écrire qu'ils redoutaient le métissage. Dans une conférence publiée par le **Droit de vivre,** organe de la ligue contre le racisme et l'antisémitisme, Joséphine Baker vient de confirmer que c'était le but final de ses amis : **« J'ai peur,** a dit Joséphine Baker, **que tous ces êtres humains qui composent les trois-quarts du globe, une fois réunis, amènent l'extermination de la race blanche dans le monde entier. Remarquez que ceci viendra et même ce sera inévitable parce qu'avec la rapidité du progrès dans les transports, les peuples vont se contacter plus facilement, et petit à petit la pureté des races va disparaître. Seulement, quand cet**

inévitable se réalisera, je voudrais que ce soit par l'amour et non par la haine.

C'est pour donner un exemple de métissage que cette danseus exhibe comme de petits animaux derrière les barrières de son château des Milandes, en Dordogne, les enfants de toutes races qu'elle a adoptés. Les braves gens, qui admirent cette manifestation de générosité ne connaissent pas son objectif. Ils comprendraient la véhémence des passions de cette femme s'ils avaient assisté aux scènes de scandale qu'elle provoque en s'introduisant dans des dancings et restaurants de New-York où elle sait que les gens de couleurs ne sont pas admis.

Pour le moment, nous ne pouvons qu'attendre la reprise des hostilités dans le sud si les sectaires de Washington décident d'imposer la stricte application de la loi.

Ils ont, depuis quelques semaines, un autre sujet de préoccupation, un sujet grave et qui pourrait causer beaucoup de dégâts si l'enquête était poursuivie jusqu'à son terme logique : c'est le gangstérisme des syndicats.

L'affaire a débuté par un jet de vitriol à la tête du journaliste Victor Riesel, coupable d'avoir dénoncé le scandale. Devenu aveugle, l'indomptable Riesel a poursuivi sa campagne et une commission parlementaire, dirigée par les sénateurs Mac Clellan et Kennedy, convoque coupables et témoins.

Elle a commencé par l'examen de faits délictueux à Seattle et Portland dans l'Orégon. Lorsqu'elle aura vidé cet abcès, elle compte s'attaquer à New-York.

La partie sera rude car les syndicats ont financé les élections d'un certain nombre de membres du Congrès, surtout de Démocrates, mais il y a aussi des Républicains dont la presse cite les noms. Naturellement, ces « honorables » politiciens tremblent de peur à l'idée que la teneur de leurs engagements pourrait être révélée. Ils feront tout pour « étouffer » l'affaire.

Ce ne pourra, vraisemblablement, être dans un temps assez bref, car les commissaires sont impressionnés par l'énormité des sommes dont les chefs syndicalistes disposent avec leurs millions de cotisants. Ils le sont encore plus à la pensée que ces sommes ne suffisaient pas à des équipes de dévoyés qui, non contents de détourner l'argent de leurs adhérents pour leurs plaisirs personnels, profitaient de leur situation pour se livrer à des escroqueries de toutes sortes.

Devant l'émotion générale, certains chefs syndicalistes, Georges Meany en tête, proclament qu'il est temps de rejeter les « pommes pourries » qu'il évalue à 2 % du total des adhérents ; un gros chiffre si le nombre des adhérents approche de

dix millions. Georges Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O. assure qu'il donne sa pleine coopération à l'enquête, mais on dit qu'il a obtenu la promesse de Mac Clellan et Kennedy de ne pas poursuivre jusqu'à la destruction des syndicats.

Cependant plusieurs chefs syndicalistes ont été arrêtés; parmi eux, Hoffa, qui présidait les syndicats de camionneurs de vingt-trois Etats du centre des Etats-Unis.

L'arrestation des uns ne déplaît pas à d'autres qui voient des places à prendre ou sont soulagés à l'idée que leur situation personnelle va s'en trouver grandie.

Malgré tout, la consternation règne dans beaucoup de milieux. Les ouvriers, syndiqués ou non, ne vont-ils pas perdre confiance et se détourner de ce qui apparaît à beaucoup comme une simple association de malfaiteurs ? Les Démocrates sont atteints par ricochet et craignent de perdre le contrôle du Congrès l'année prochaine : « Tout ce qui nuit au monde du travail nous nuit » a proclamé l'un des plus éminents.

Il est certain que, de toutes façons, le résultat de l'enquête parlementaire sera de diminuer pour un temps la puissance politique des syndicats, de démanteler leurs plans de réformes législatives et de rendre plus sévères les lois fédérales ou d'Etats sur l'action ouvrière. Il n'y a déjà plus de chances d'amendement de la loi Taft-Hartley sur les grèves. Dix-huits Etats ont voté des lois sur la liberté d'affiliation aux syndicats. La prétention au monopole A.F.L.-C.I.O. est détruite.

Mais l'offensive anti-syndicale pourra-t-elle être soutenue ? Les Républicains de gauche vont-ils se laisser séduire par la « solidarité » bi-partisane et arrêter par la crainte d'éclaboussures ?

S'ils comprennent leur véritable intérêt, ils ont pourtant une chance inespérée de reconquérir le pouvoir pour un temps assez long.

Georges OLLIVIER.

PANAMA
REVENDIQUE SON CANAL

MALGRÉ la nouvelle cordialité américano - britannique née, assure-t-on, de la visite de M. MacMillan à Washington (rappelons à ce sujet qu'aucun organe français n'a publié le texte *intégral* du communiqué final des entretiens Eisenhower-Mac Millan) le Daily Express, de Londres, a glissé un pétard dans les bureaux du Département d'Etat.

Le 13 avril dernier, le quotidien londonien a publié une déclaration officielle de M. Ernesto de la Guardia, président de la République de Panama. En résumé, la république panaméenne veut établir sa souveraineté pleine et entière sur la Zone du Canal. Corollaire logique à l'attitude américaine concernant le Canal de Suez.

M. Ernesto de la Guardia n'est pas un président-colonel Nasser ! Son ton est moderé, ses prétentions sont raisonnables. Il ne recherche pas l'esclandre. Il sait qu'il s'attaque au « poumon » des Etats-Unis. Mais, le soutien apporté par les Etats-Unis à l'Egypte a remué l'opinion publique de Panama :

« ...L'opinion générale se prononce en faveur du transfert du Canal de Panama, a-t-il déclaré, mais il ne faut pas avoir d'idées trop romanesques en la matière ! Tous les facteurs doivent être pris en considération ET LES COMMUNISTES (panaméens) Y JOUENT NATURELLEMENT LEUR ROLE !... »

Après ce léger aperçu d'une guerre occulte plus proche des frontières américaines qu'on ne le pense généralement, le président continua :

« ...Actuellement nous touchons 12,5 % des bénéfices du trafic par le canal. Peut-être que les choses changeront, mais ce n'est pas simplement une question d'argent. Il peut y avoir d'autres avantages. Nous revendiquons fermement la souveraineté sur le canal et, sur ce point, nous ne céderons pas... »

Il conclut sagement :

« ...Nous nous considérons comme associés aux Américains dans une entreprise commune et je considère que nous pouvons discuter avec eux sans déranger personne. »

A Panama, le bruit court que les 12,5 % des bénéfices sont peu de chose à côté des bénéfices *réels* puisque ce sont les Américains qui tiennent la comptabilité. Bref, M. Ernesto de la Guardia désire le partage des bénéfices à 50 % pour chaque partie.

Inutile de spécifier que cette affaire est passionnément suivie par les chancelleries. Y aura-t-il deux « morales internationales » suivant que les U.S.A. sont juge ou partie ? Si les Panaméens se révoltent et envahissent la zone américaine du canal (5 milles en profondeur sur chaque rive), M. Boulganine parlera-t-il d'engins téléguidés à M. Eisenhower qui ferait débarquer des troupes pour protéger le canal ?

Dangereux, mais passionnant quand même !

Quand de Lesseps construisit le canal de Suez, il ne chercha pas à éliminer l'Egypte du pays. Quand le même entreprit le canal de Panama, il ne négligea pas la Colombie alors maîtresse de l'isthme ; il s'entendit avec elle.

Après l'échec français de percement de Panama, le Congrès de Washington décida, en 1902, de reprendre les travaux au compte des Etats-Unis.

Immédiatement les agents secrets américains se répandirent dans un pays tumultueux, toujours en effervescence avec ses blancs, ses noirs, ses Indiens et ses métis divers cherchant mutuellement à se gruger.

Le 3 novembre 1903, une « rebellion » éclata en Colombie, *mais rien que dans l'isthme !* Quelques douzaines d'habitants armés s'emparèrent du gouverneur colombien Obaldia et des quelques chefs militaires de la région. Presque tous les fonctionnaires étaient achetés et lorsque le gouvernemnt colombien envoya la canonnière *Bogota* bombarder Panama, il était trop tard.

Le 4 novembre, l'indépendance était proclamée. Le 5, un nouveau gouvernement entrait en fonction et s'empressait de faire connaître aux Etats-Unis que Panama était désormais une puissance indépendante.

Le 6, le gouvernement panaméen envoyait un ministre plénipotentiaire à Washington en la personne du Français Philippe Bunau-Varilla (futur directeur du *Matin*). Le 7 les Etats-Unis établissaient des relations diplomatiques officielles avec la nouvelle puissance. Le 13, P. Bunau-Varilla était reçu par le président Roosevelt (l'ancêtre).

Le 18 un traité américano-panaméen voyait le jour ; il consacra le contrôle des Etats-Unis sur la zone du canal tout en reconnaissant les droits des Français précurseurs malheureux. La ratification du traité par le gouvernement de Panama eut lieu dès le 2 décembre 1903 et par Washington le 23 février 1904.

Panama était enchaîné.

Bunau-Varilla n'insista pas dans ces pays et vint s'établir à Paris.

A vrai dire, l'affaire colombio-américaine traînait depuis quelques temps avant la révolution. Les Colombiens avaient bien accueilli les Français de Lesseps, mais ils voyaient d'un mauvais œil les Américains du Nord s'intéresser à leur pays. Pour reprendre les travaux du canal, Washington essaya de négocier avec la Colombie, mais le gouvernement de Bogota rejeta le traité Hay-Herran. Ce refus mit en colère les Amérisains qui disposèrent des forces « pour éventuellement protéger leurs nationaux ». Tout était en place quand la « révolution » éclata, ce qui permit de réussir sans coup férir et d'éviter un retour offensif de la Colombie.

Dans le traité du 18 novembre, signé par Hay pour les Etats-Unis et par Bunau-Varilla pour Panama, les Etats-Unis apportèrent leur garantie à l'indépendance de la république de Panama. En outre, pour 10 millions de dollars et une somme forfaitaire annuelle de 250.000 dollars, ils obtinrent la concession *à perpétuité* du canal, des zones de 5 milles bordant les deux rives et des îles comprises dans la rade de Panama. Les Etats-Unis ne se contentèrent pas de l'exploitation, ils s'adjugèrent la souveraineté absolue dans la zone du canal et sur les îles. La déclaration de M. Ernesto de la Guardia montre qu'ils n'ont pas renoncé aux droits acquis par cette rafle au démembrement.

Il y a quand même des choses indispensables à connaître quand Washington oppose à la France l'hypocrisie de l'anticolonialisme.

Que le canal de Panama soit aussi indispensable aux Etats-Unis que Suez à l'Europe occidentale, c'est une évidence indiscutable. Que l'on professe des doctrines différentes suivant les intérêts personnels directs en jeu est, en revanche, moins admissible.

La Colombie, où l'influence commerciale britannique est encore importante, vit avec le souvenir de cette amputation dont elle connaît les raisons exactes. Il y a donc matière à permanent ressentiment anti-américain habilement exploité

par la propagande communiste d'où la montée du « communisme » (forme d'un anti-américanisme) colombien. Or, il n'y a pas qu'en Colombie arriérée où le communisme et l'anti-américanisme s'identifient... On aurait tort de croire qu'après l'affaire du Guatémala et de la *United Fruits*, l'anti-américanisme n'épouse pas la forme militante la plus favorable à des desseins immédiats ! Les efforts conjugués de Washington et de Londres réussirent à éliminer Peron. L'Argentine n'a pas repris son équilibre et des mesures exceptionnelles de sécurité durent être prises dans treize provinces en avril 1957, dans la crainte d'un putsch extrémiste. Les Etats-Unis ne veulent pas s'apercevoir que leurs distributions de dollars ne masquent plus des méthodes qui peuvent ne pas plaire aux masses si elles conviennent à leurs gouvernements.

Car, et c'est là que nous voulons en venir, entre les manœuvres américaines en Colombie de 1902 et celles du démembrement de l'Afrique du Nord française, il y a similitude absolue d'action. Le Far-West continue. La veine des joueurs de poker n'est pas éternelle...

Ne perdons pas de vue l'affaire de Panama. Elle peut être le prélude à des craquements en chaîne qui commencent à se préciser dans les Amériques. Certains égoïsmes deviennent insupportables.

Pierre FONTAINE.

La mort de M. François GABET

Au moment de mettre sous presse nous parvient d'Algérie la nouvelle de la mort tragique de M. François GABET, maire de Coléa, assassiné le 11 mai par les fellagha dans sa propriété de Berbessa.

Notre émotion est grande. M. François GABET était un ami de notre revue. Il appartenait à cette race magnifique des colons qui, en quatre générations, ont marqué l'Algérie d'une ineffaçable présence terrienne de la France.

Nous prions sa famille et les nombreux amis qu'il avait dans l'Algérois de bien vouloir trouver ici l'assurance de notre profonde sympathie.

L'Opération " Atrocités "

La grande presse accorde de plus en plus de place à la question des atrocités françaises en Afrique du Nord, débat brillamment imposé par la propagande communiste avec l'appui des journaux et notabilités progressistes. Voici notre humble contribution à cette importante manifestation.

Un débat sur les atrocités a cessé depuis longtemps d'être une discussion ou une enquête loyale ou un cas de conscience. Bien qu'elle soit régulièrement grimée en enquête loyale, en cas de conscience « bouleversant » ou en indignation « unanime », sous tous ces déguisements, une campagne sur les atrocités n'est jamais qu'un des types d'armes employés dans la guerre moderne, au même titre que les bazoukas, les hélicoptères et les commandos de parachutistes. La guerre moderne nécessitant impérieusement le concours de l'opinion publique, c'est un des aspects de la conduite de la guerre que d'assurer cette mobilisation de l'opinion publique, et, pour l'ennemi, c'est également une des nécessités de combat de s'opposer par la propagande à cette mobilisation et de la rendre impossible ou difficile, exactement comme on s'oppose à la mobilisation des troupes par le bombardement des voies ferrées.

Il nous paraît donc inutile de jouer notre morceau de clarinette dans cette comédie. Il est très certain, comme on peut le vérifier par l'examen de la presse, que tous les communistes, les crypto-communistes et ce qu'on appelle aux Etats-Unis leurs « compagnons de route », sont prêts à découvrir des atrocités françaises et à se couvrir la tête de cendres à cette occasion. Ils font ainsi leur métier dans le dispositif politico-stratégique du communisme. Inversement, les mêmes éléments politiques sont peu réceptifs devant les nouvelles de « prétendues atrocités soviétiques » en Hongrie. Si le premier moment de surprise peut les décontenancer et leur arracher des exclamations imprudentes, à la réflexion, ils flairent, attendent, se déclarent mal informés, non spécialistes, présument des atrocités compensatrices chez l'adversaire, ou une provocation, ou enfin une excuse quelconque

qui leur permet de se dégager à temps et de ne pas se trouver embrigadés par leur indignation dans une mobilisation des consciences, hostile au camp qui a leur préférence.

Cette comédie dure depuis longtemps, le thème des atrocités étant un de ceux qui a le plus fort rendement politique. Les gisements d'atrocités, c'est le pétrole de la politique. Mais il n'est pas difficile de surprendre en flagrant délit d'omission ou de sommeil ces consciences sourcilleuses qui donnent de la voix si généreusement quand roule le tambour de leur clan. Il suffit qu'il se produise quelque part des atrocités très effectives, mais dont la révélation n'apporte de l'eau à aucun moulin politique. On voit alors tout le monde se tenir parfaitement tranquille, ignorer, dormir du sommeil du juste et laisser étriper sans protestation les populations qui ont le malheur de n'être éventrées au profit d'aucune grande puissance.

Les exemples ne manquent pas. Quand on parle à quelques professionnels du « cœur sur la main » des cypriotes de dix-neuf ans que S.M. Elisabeth II fait pendre dans ses prisons ils vous regardent d'un air soucieux en se demandant s'il est bien à propos d'intervenir dans les affaires de la « justice », avec une connaissance aussi superficielle du dossier, n'est-ce pas ? Les Hongrois n'intéressent pas les communistes, les chrétiens du Vietminh n'intéressent que les chrétiens, les Moluquais qui luttent pour leur indépendance n'intéressent personne. Il y a six cent volumes dans toutes les langues du monde sur les camps de concentration hitlériens, parce que l'affaire était d'un bon rapport politique, mais quand les femmes et les enfants allemands mouraient de faim et de froid en 1946 et 1947, ils ne trouvèrent pour défenseur qu'un petit juif anglais nommé Victor Gollancz, qui repose aujourd'hui obscurément dans la paix du Seigneur, sans que personne en France ait jamais daigné citer son nom. Les « atrocités » en somme, c'est quelque chose qui sert à écraser l'adversaire. Ce sont des pavés qu'on ramasse dans le combat. Mais si elles ne servent pas à assommer l'homme d'en face, à quoi bon perdre son temps à y prendre garde. M. Capitant dont l'oreille est si fine aujourd'hui pour entendre les pleurs et les grincements de dents était ministre pendant ces semaines de la Libération où des milliers d'innocents étaient massacrés, torturés, égorgés sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants. Qu'a-t-il fait ? Qu'a-t-il dit ? Qu'est-ce que c'est que ces « atrocités » qui n'existent que quand elles ont un contenu politique et une possible utilisation ?

Quand les « atrocités » seront autre chose qu'une sorte de

produit toxique qu'on prend sur un rayon pour fabriquer une nouvelle espèce de bombe lacrymogène, quand les indignations seront autre chose que des comédies, quand ceux qui pleurent si hypocritement sur « le visage de la France » voudront bien avoir le courage de le regarder en face, nous pourrons peut-être en effet les aider à chercher avec tristesse dans les poubelles de la civilisation. Mais les « intellectuels » de notre temps nous font un peu trop penser pour l'instant aux valets d'armes de deux armées rangées en bataille. Ils cherchent moins à secourir la vérité qu'à apporter de la poix fondue et de l'huile bouillante aux combattants de leur camp. Sur ce second front moral qui double constamment à notre époque le front militaire, la « campagne des atrocités », comme son nom l'indique, n'est rien d'autre qu'une opération comme une autre. Et c'est seulement quand le public s'habituera à la traiter ainsi qu'il lui rendra ses justes proportions et qu'il lui enlèvera l'efficacité qu'en attendent ceux qui en ont été les instigateurs.

M. B.

CHRONIQUE DU MOIS

Printemps dans la presse

A ceux qui, comme nous, sont d'impénitents liseurs (comme disait Thibaudet) de journaux, ce printemps semble donner quelques raisons d'espérer que l'on va peut-être enfin briser le conformisme étouffant que le régime fait régner sur la presse depuis dix ans. Depuis longtemps annoncée la parution des *Débats de ce Temps* peut être un événement important et heureux pour l'opposition nationale si les manœuvres dont fut victime l'année dernière *le Temps de Paris*: sabotage de la diffusion, conspiration du silence, absence à peu près totale de recettes de publicité due au quasi monopole du groupe Bleustein-Lazareff, manœuvres qui se renouvellent contre le nouveau quotidien du soir, n'ont finalement raison de lui.

Il est certain que les *Débats de ce temps* ne rendront ces manœuvres inefficaces que si, rompant franchement avec le ton compassé et faussement objectif dissimulant mal l'incertitude de ses positions, qui fut celui du *Temps de Paris*, ils annoncent franchement leurs couleurs ce qui serait, contrairement à ce que s'obstinent à croire les habituels bailleurs de fonds de la presse de droite, à la fois honnête et habile.

Cette condition remplie, qui nous paraît capitale, notre confrère qui, dès le départ s'est assuré d'excellents collaborateurs pour ses chroniques économique et militaire et consacre chaque jour une page à la vie intellectuelle rédigée dans un esprit dépourvu de tout sectarisme, peut, en faisant un effort indispensable dans le domaine de l'information où l'on doit convenir qu'il est assez pauvre, non seulement se faire une place honorable dans la presse parisienne, mais jouer un rôle politique important comme porte-parole de tout un secteur de l'opinion condamné à un demi-silence depuis 1945.

Fondé par Jacques Hebertot, le brillant animateur de théâtre à qui l'on doit tant d'admirables créations de Giraudoux à Bernanos en passant par Camus, Mauriac et Montherlant, *Artaban* marque un retour à la formule de l'hebdomadaire politique et littéraire, telle qu'elle avait été inaugurée entre les deux guerres avec *Candide*.

Patriote, d'un patriotisme naïf (ce qui sous notre plume est un compliment) et démodé qui fait plaisir, *Artaban* est un hebdomadaire vivant et varié où nous avons retrouvé

les brillantes signatures de Stephen Hecquet et d'Alfred Mallet et auquel nous souhaitons une longue carrière.

Le régime contre la liberté de l'information

On sait que l'A.F.P. vient d'être dotée par le Parlement d'un nouveau statut qui doit en principe assurer son indépendance à l'égard de l'Etat.

Ce statut attendu depuis douze ans au cours desquels notre régime soi-disant démocratique a fait régner le dirigisme le plus hypocrite dans le domaine de l'information, dirigisme qui explique la floraison et l'incroyable succès des lettres dites « confidentielles », introduit en effet trois innovations qui pourraient, si les hommes du régime étaient décidés à appliquer loyalement le nouveau statut, avoir une importance capitale :

1°) il met fin au régime de la subvention gouvernementale et assure à l'agence une autonomie budgétaire qui devrait en principe garantir son indépendance ;

2°) il associe la presse à la gestion de l'agence, huit des quinze membres du conseil d'administration représentant les directeurs de quotidiens ;

3°) il stipule que le président-directeur général de l'A.F.P. jusqu'ici nommé par l'Etat est désormais élu par le conseil d'administration et doit de ce fait être en mesure d'échapper aux influences politiques et aux pressions administratives.

En fait, cette indépendance sera de pure façade. En effet :

1°) l'indépendance budgétaire de l'A.F.P. sera tout à fait théorique, le régime de la subvention gouvernementale étant maintenu depuis le vote du statut sous la forme d'abonnements officiels de complaisance sans lesquels l'agence, en raison des tarifs d'abonnements insuffisants consentis depuis des années par l'Etat aux journaux français aux frais des contribuables (ainsi l'opinion est trompée et elle paie pour l'être ce qui est est vraiment admirable !), ne pourrait équilibrer son budget ;

2°) la presse « issue » qui doit au régime et à ses hommes son existence et ses moyens est seule représentée au conseil d'administration de l'agence où l'Etat a cinq représentants qui pourront ainsi jouer, comme on a pu le constater tout récemment, un rôle déterminant lors de l'élection du président-directeur général ;

3°) l'indépendance réelle de ce dernier est la garantie de l'indépendance de l'agence et d'une application stricte du

nouveau statut. Comme M. Robert Guillain l'écrivait dans *Le Monde* le 4 avril « le caractère non politique du nouveau directeur général est évidemment indispensable, il ne devrait être ni un homme lié à un parti ni un fonctionnaire sur lequel l'administration serait en position d'exercer certaines pressions » et dans un bel élan il ajoutait « il faudrait désespérer du sens national du nouveau conseil d'administration si, au moment même où un statut convenable a été mis sur pied par le parlement après dix ans d'attente, une pression ministérielle quelconque s'exerçait pour imposer la personnalité appelée à diriger l'agence ».

L'élection, le 15 avril, de M. Jean Marin, qui avait succédé sous le cabinet Mendès à M. Maurice Nègre, révoqué dans les conditions abusives que l'on se rappelle, contredit formellement au principe de l'indépendance du directeur général de l'agence. Elle contribuera espérons-nous, et ce sera sans doute son seul effet salutaire, à ouvrir les yeux des journalistes honnêtes comme M. Robert Guillain sur le caractère véritable du régime sous lequel nous vivons et sur son refus de garantir une liberté réelle de l'information.

M. Jean Marin dont la nullité n'a d'égale qu'une vanité qui a résisté à une série d'échecs politiques et journalistiques retentissants est la créature de M. Mitterand qui n'a négligé aucun effort, avec l'active complicité de M. Claude Bellanger, directeur du *Parisien libéré* (du trust de presse « issu » Amaury), pour assurer le succès de son candidat. Une « lettre confidentielle » généralement très bien informée a précisé à cet égard qu'un conseil interministériel réuni peu de temps avant l'élection, sur la demande de M. Mitterand, avait décidé que les représentants du gouvernement s'abstiendraient au premier tour et voteraient au second tour pour le candidat arrivé en tête. Cette manœuvre hypocrite, destinée à faire croire à la neutralité du gouvernement, a assuré le succès de M. Jean Marin qui, dès le premier tour, savait pouvoir compter sur les voix de MM. Bellanger (du groupe Amaury) et Massot (du groupe Franpar) et sur les voix des deux représentants de l'agence qui par prudence ou peur du changement soutiendraient le directeur en fonctions.

L'élection de M. Jean Marin, dont l'adversaire M. Philippe Desjardins est connu pour son indifférence aux combinaisons politiques aura pour effet de maintenir l'A.F.P. dans la dépendance camouflée de la camarilla qui contrôle depuis dix ans les rouages essentiels du régime et de servir les desseins de l'ambitieux Mitterand.

Jacques POILLOT.

Les notes du mois de l'huissier sans chaîne

Les révélations de Pierre Fontaine sur les manœuvres des pétroliers sont accueillies avec une telle ampleur dans le public et même à l'étranger qu'un homme aussi considérable que M. Scheer, grand maître de la **Standard** française a entamé publiquement une polémique avec Pierre Fontaine. Nous croyons savoir que l'auteur n'est qu'au début de la divulgation et de la vulgarisation des dessous du pétrole et que M. Scheer pourra encore avoir l'occasion de se manifester lorsque paraîtra, d'ici peu, le nouveau livre de Pierre Fontaine : **La nouvelle carte du pétrole.**

***

« L'Esso Standard française » est une filiale directe de la « Standard Oil of New-Jersey ». Cette dernière vient de publier son bilan de 1956. Bénéfices « nets » (officiels) : 808.535.000 dollars, soit plus de 325 milliards de francs (cours du dollar à New-York : 450 frs français). Or, cette société qu'une des 30 principales sociétés américaines du pétrole... plus ou moins liées occultement depuis la loi anti-trusts (Sherman Act). Pierre Fontaine n'a pas peur de s'attaquer aux « gros poissons » au mépris de tous les conseils de prudence.

***

A côté des tapageuses publicités pour des vedettes de la scène, de l'écrain et du strip-tease, quelques hommes nous indiquent que tout n'est pas perdu. Raoul Follereau est de ceux-là. On connaît encore mal sa croisade mondiale en faveur des lépreux. Dans son livre de notes de voyage, « Mission de la France », il raconte :

« ...A Calcutta, près du Temple de Kali, j'ai vu mourir une femme de 22 ans : elle pesait 20 kgs.

« Les misérables qui agonisent dans les rues, la police les ramasse. Elle a pour consigne de les offrir sucessivement à trois hôpitaux. Si aucun des trois n'en veut, on les remet là où on les a trouvés sur le trottoir, dans le ruisseau.

« Alors, dans une annexe du Temple de Kali, une femme seule et pauvre, Mère Thérèse, a organisé un « mouroir ». Une effroyable et sublime « morgue pour les vivants ». La police le sait : maintenant elle n'abandonne plus les agonisants dans les rues, mais les apporte à Mère Thérèse. Pour qu'au fond de leur désespoir, il y ait encore une espérance.

« C'est là que j'ai vu mourir cette jeune femme de 22 ans : elle pesait 20 kgs. Et lorsque, dans un dernier geste, elle a tendu son bras, dégagé sa poitrine, je n'ai pas pu tenir, et j'ai fermé les yeux... »

A Calcutta, c'est-à-dire en Inde, pays de MM. Nehru et Menon..., les champions des fellagha, pays dont, encore dernièrement, une presse sans arrière-pensée vantait les trésors de milliardaires rajahs et sultans. Même avec « l'oppression colonialiste » de la France, le spectacle de Calcutta est inconnu en Algérie. Il n'y a pas de « mouroir » quand la paix règne. Avis à « Témoignage chrétien ».

***

Extrait du « Financial Times » (avril 1957) : « ...La réduction de la valeur du franc créerait évidemment de nouveaux problèmes politiques et économiques pour le gouvernement français, mais il est vraisemblable que les problèmes que les dirigeants auront à résoudre si cette mesure n'est pas prise **seront bien plus difficiles et compliqués... »**

Le « Financial Times » est un organe londonien grave et mesuré. Il n'exprime pas d'opinion à la légère. Simple remarque : depuis la parution de cet article, le Napoléon s'est mis à grimper progressivement.

***

Un bon « Job » en préparation au Maroc. Le Sultan fait actuellement étudier par des juristes l'organisation de la principauté de Monaco. L'avenir demeurant incertain, l'ancienne zone internationale de Tanger serait transformée en principauté indépendante. Le prince régnant serait un de ses fils. Ce qui permettrait de transformer le vis-à-vis de Gibraltar en rival de Monaco avec un avantage supplémentaire : **la création d'un pavillon maritime tangérois** (comme Panama et Liberia) pour les armateurs internationaux désireux d'échapper aux impôts. De plus, les jeux, qui ne furent jamais installés par suite du veto espagnol, fonctionneraient comme à Monte-Carlo. Ce serait la mort du casino de Marrakech du milliardaire Blanchet. Les intrigues internationales sont donc vives à Rabat. M. Onassis ne serait pas étranger à cette nouvelle et mirifique affaire !

Les Arabes avaient accusé les Européens de morceler le Maroc !!

***

Le montant annuel des investissements français dans les territoires d'Outre-Mer, investissements d'origine essentiellement publique, atteindrait, d'après de récentes statistiques environ 250 milliards, soit 8 % des investissements effectués chaque année en métropole.

De tous côtés, on s'accorde pour considérer cette proportion comme insufisante et pour estimer que l'effort actuel devrait être rapidement porté à 600 milliards.

Le marché d'Outre-Mer mérite-t-il un effort aussi considérable ? C'est la question très controversée actuellement dans les milieux d'affaires et dans certaines sphères gouvernementales.

Il semble pourtant que l'on puisse lui donner une réponse affirmative si l'on considère :

1° que les territoires d'Outre-Mer absorbent 31 % des exportations totales de la Métropole et que 68 % de leurs importations, soit 500 milliards de francs proviennent de celle-ci.

2° que la Métropole fait venir des territoires d'Outre-Mer 70 % de ses importations alimentaires, 10 % de ses importations de matières premières (minerais, métaux, phosphates, fibres, cuir, etc...) et 5 % de ses importations de matières premières alimentaires, le tout représentant

— pour la Métropole 26 % du total de ses importations ;

— pour les territoires d'Outre-Mer 64 % de leurs exportations, soit 360 milliards par an ;

3° que les importations métropolitaines en provenance de l'Outre-Mer permettent une économie de devises de 250 à 300 millions de dollars (soit 90 à 100 milliards de francs) chiffre qu'il convient de ramener de 200 à 250 millions de dollars puisque la Métropole doit combler le déficit

de la balance commerciale des territoires d'Outre-Mer évalué à environ 50 millions de dollars.

4° que cette économie en devises fortes doit au fur et à mesure de la mise en valeur des territoires d'Outre-Mer conditionnée, évidemment par l'augmentation des investissements publics et privés, s'accroître dans des proportions considérables (et ceci est particulièrement vrai pour nos importations de pétrole) et compenser largement les charges (frais de fonctionnement et investissements) que nous imposent ces territoires et qui représentent actuellement entre 400 et 500 milliards de francs.

***

Le **Manchester Guardian** propose pour résoudre le problème posé par la nationalisation du canal de Suez et amener Nasser et ses alliés américano-russes à composition une solution qui nous paraît autrement susceptible d'efficacité que les coups d'épée dans l'eau de MM. Mollet, Eden, Pineau et consorts.

Cette solution, exposée sous forme d'un récit que l'auteur de l'article fait en 1960 de l'affaire de Suez et de la manière dont elle fut réglée, consisterait dans l'utilisation par la France et la Grande-Bretagne de l'atout majeur que constitue pour elles, grâce à leur présence à Djibouti et à Aden, la possibilité de contrôler totalement l'entrée sud de la Mer Rouge. Pour cela, il suffirait aux deux puissances de porter la limite de leurs eaux territoriales à 12 milles de la Côte des Somalis, d'une part et de celle d'Aden, d'autre part, après quoi les deux gouvernements notifieraient aux autres pays et à l'O.N.U. que le détroit de Bab-el-Mandeb faisant partie des eaux territoriales franco-anglaises ne serait ouvert désormais qu'aux navires dont les pavillons leur agréeraient et après paiement en dollars, de droits égaux à ceux perçus par l'Egypte pour le passage du canal de Suez. Bien entendu une flotte franco-anglaise croiserait au même moment dans le détroit et on aurait préalablement garni la côte des Somalis de batteries de 230 et l'île de Perin (au centre du détroit) de canons de 12 pouces. Rien ne pouvant valablement être objecté aux arguments juridiques que feraient valoir les gouvernements de Londres et de Paris à l'appui de leur décision puisque ces arguments seraient identiques à ceux invoqués par l'Egypte et l'Arabie séoudite pour Suez et le détroit de Tiran, il ne resterait plus qu'à convoquer une conférence internationale qui, en échange des prétentions franco-britanniques sur le détroit de Bab-el-Mandeb garantirait un statut international du canal de Suez. Regrettons que le **Manchester Guardian** qui prit si vivement position contre l'intervention franco-britannique en novembre dernier n'ait pas proposé plus tôt cette solution qui n'est pas si extravagante qu'on pourrait être tenté de le croire puisque la limite des eaux territoriales est en principe déterminée par la portée du canon le plus puissant installé sur la côte. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

LE MARCHÉ COMMUN

LE traité instituant la communauté économique européenne qui a été signé à Rome le 27 mars va être prochainement soumis au parlement français aux fins de ratification.

La décision que prendra ce dernier sera certainement pour l'avenir de l'idée et de la politique européennes et pour notre avenir national, la plus lourde de conséquences qu'il ait eue à prendre depuis la ratification du traité instituant la communauté européenne du charbon et de l'acier dont le « marché commun » constitue le prolongement naturel.

Il est donc indispensable de savoir sur quel texte nos députés vont avoir à se prononcer.

C'est pourquoi nous consacrerons la première partie de cette étude à l'analyse des dispositions essentielles du traité.

Nous essaierons ensuite, dans la mesure où permettent de le faire valablement la complexité et la technicité de la plupart des problèmes soulevés par la création du marché commun, problèmes dont seuls quelques rares spécialités du commerce international et des questions monétaires et fiscales connaissent bien l'articulation et les différends aspects, de porter un jugement sur le traité après avoir examiné successivement les diverses objections formulées contre le principe ou les modalités de réalisation du marché commun, la conjoncture dans laquelle, s'il est ratifié comme c'est probabale, il entrera en vigueur, et les perspectives qu'il est susceptible d'ouvrir.

I. LE TRAITÉ

Limites géographiques et but de la communauté économique européenne

La communauté économique européenne instituée par le traité de Rome groupe les six pays de la C.E.C.A., c'est-à-dire la France, l'Allemagne occidentale, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie ainsi que les pays et territoires d'outre-mer qui en dépendent ou leur sont associés.

Elle a pour but la création d'un marché commun fondé sur le principe de la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux.

Institutions du marché commun

L'établissement et le fonctionnement du marché commun sont assurés par quatre institutions.

1. **Le conseil des ministres.** Il est formé par les représentants des Etats membres à raison d'un représentant par Etat et présidé à tour de rôle par chaque membre pour une durée de six moix.

Ses décisions sont acquises dans la plupart des cas à la majoritée dite qualifiée, les votes étant pondérés de la manière suivante pour tenir compte du potentiel économique et démographique de chaque membre.

France : 4.
Allemagne : 4.
Italie : 4.
Belgique : 2.
Pays-Bas : 2.
Luxembourg : 1.

Il est précisé que cette majorité est de 12 voix lorsque le conseil statue sur proposition de la commission, et c'est le cas le plus fréquent, mais que dans les autres cas elle doit atteindre **12 voix exprimant le vote favorable d'au moins quatre membres,** cette clause étant évidemment destinée à protéger les trois pays du Bénélux contre un front éventuel des « trois grands » français, allemands et Italiens.

Toutefois, dans les cas les plus importants, précisés par le traité, en particulier au cours de la période de transition dont nous parlerons plus loin, le conseil des ministres doit statuer à l'unanimité.

Le conseil des ministres est, en principe, l'organisme essentiel de la comunauté. Il détient seul un pouvoir de décision et les clauses fixant les conditions dans lesquelles il l'exerce manifestent le souci des promoteurs du traité d'éviter les critiques formulées contre le caractère supra national des institutions de la C.E.C.A.

2. **La commission européenne.** Elle est composée de neuf membres choisis en raison de leur compétence technique et nommés d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres pour une durée de quatre ans, leur mandat étant renouvelable.

Elle est chargée de veiller à l'application des dispositions du traité et des décisions du conseil des ministres auquel elle for-

mule avis, propositions et recommandations et soumet des rapports sur le fonctionnement du marché commun.

Bien qu'elle n'en ait pas en principe, les pouvoirs, la commission constitue la réplique de la Haute-Autorité de la C.E.C.A. dont elle acquéra rapidement, en raison de l'opolitisme de ses membres, le caractère supra-national. Organisme permanent, véritable mandataire de fait du conseil des ministres, il est probable qu'elle jouera un rôle prépondérant daans la mise en place et le fonctionnement de la communauté.

C'est bien d'ailleurs ce qu'ont implicitement prévu les auteurs du traité et c'est sans doute pour prévenir certaines objections que l'assemblée de la communauté a été dotée d'un droit de censure de la gestion de la commission qui ne s'expliquerait pas si celle-ci ne devait avoir qu'un rôle de pure exécution.

3. **L'Assemblée.** Elle est formée par les délégués des parlements des Etats membres. Ces délégués au nombre de 142 sont répartis comme suit : 36 pour chacun des « trois grands », 14 pour la Belgique, 14 pour les Pays-Bas et 6 pour le Luxembourg.

Elle est sans doute appelée à fusionner avec l'Assemblée de la C.E.C.A.

4. **La cour de Justice.** Elle est chargée d'assurer le respect du droit dans l'interprétation et l'application du traité.

Enfin un **comité économique et social** dont les membres, choisis parmi les représentants des grandes organisations syndicales et professionnelles, patronales et ouvrières, seront nommés par le conseil, aura un rôle essentiellement consultatif.

Etablissement et objectifs du marché commun

L'établissement du marché commun est progressif, c'est le principe capital posé par le traité qui stipule que les principes sur lesquels est fondée la communauté économique européenne ne reçoivent leur pleine application qu'à l'expiration d'une période transitoire de douze à quinze ans divisée en **trois étapes** auxquelles le traité assigne des objectifs particuliers et précis. Les objectifs suivants doivent être atteints à l'expiration de la période transitoire :

— Elimination entre les Etats membres des droits de douane et des contingents.

— Etablissement d'un tarif douanier commun à l'égard des Etats tiers.

— Abolition des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux.

— Instauration de politiques communes dans les domaines de l'agriculture et des transports.

— Elimination des pratiques de toutes natures ayant pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence.

— Rapprochement des législations nationales ayant une incidence sur le fonctionnement du marché commun et harmonisation des politiques monétaires et fiscales et des régimes sociaux.

— Définition d'une politique commerciale commune à l'égard des Etats tiers.

Nous n'entrerons pas, car ce serait à la fois long et fastidieux, dans le détail de toutes les clauses du traité fixant les conditions dans lequelles doivent être atteints ces objectifs.

Nous releverons seulement les points qui nous paraissent les plus importants.

La période transitoire

Le traité prévoit, comme nous l'avons vu, qu'elle est divisée en trois étapes de quatre années. La durée de ces étapes peut toutefois être allongée sans que cela puisse avoir pour effet de prolonger la période transitoire au delà d'une durée totale de quinze ans, pour les raisons et dans les conditions suivantes :

Le passage de la première à la deuxième étape étant subordonné à la constatation, à l'expiration de la quatrième année suivant l'entrée en vigueur du traité, par le conseil des ministres **statuant à l'unanimité** sur le rapport de la commission, que l'essentiel des objectifs assignés par le traité à la première étape a été atteint et que les engagements des signataires ont été tenus la première étape est automatiquement prolongée d'un an si l'unanimité n'est pas atteinte. A l'expiration de la cinquième année, même principe, à défaut d'unanimité la première étape est à nouveau prolongée d'un an. A la fin de la sixième année, le conseil n'est plus tenu d'effectuer cette constatation qu'à la majorité qualifiée mais il doit **sur la demande de tout État resté en minorité** désigner une instance d'arbitrage qui rend sa sentence dans les six mois. La même procédure est employée si la majorité qualifiée n'est pas atteinte. En ce qui concerne en revanche les deuxième et troisième étapes, elles ne peuvent être prolongées que par une décision du conseil **statuant à l'unanimité.**

La première clause qui accentue encore le caractère progressif de l'établissement du marché commun, témoignage à la fois de la prudence de ses promoteurs et de leur souci de faire le maximum des concessions aux négociateurs français qui n'ont cessé de demander, la multiplication des clauses de sauvegarde. La deuxième, au contraire, révèle leur volonté de s'opposer à une éventuelle attitude dilatoire de la France.

L'Union douanière

Elle se réalise par la suppression des droits de douane entre les Etats participant au marché commun et par l'établissement d'un tarif douanier commun applicable aux produits en provenance des autres Etats.

La suppression des droits de douane entre les Etats membres de la communauté s'éffectue progressivement au cours des trois étapes de la période transitoire, sur la base des droits appliqués au 1er janvier 1957. Ces droits doivent être réduits de 30 % au cours de la première étape, d'un pourcentage égal au cours de la deuxième étape et de 40 % au cours de la troisième étape.

La première réduction appliquée un an après l'entrée en vigueur du traité doit diminuer uniformément de 10 % **le droit de base appliqué à chaque produit.** Au contraire, au cours des réductions ultérieures dont le traité fixe les échéances pour la première et la deuxième étape, laissant au conseil des ministres statuant à la majorité qualifiée, le soin de les fixer pour la troisième étape, les droits peuvent être diminués inégalement, sans que la réduction pour chaque produit puisse être inférieure à 5 %, l'objectif à atteindre étant à chaque échance une diminution de 10 % de la **perception douanière totale** de chaque pays membre de la communauté.

Comme on le voit, les auteurs du traité ont tenu à donner à la suppression des droits de douane non seulement un caractère progressif renforcé par la clause de sauvegarde qui permet de retarder le passage de la première à la deuxième étape, mais encore la plus grande souplesse en laissant à chaque Etat la possibilité, grâce à la liberté qui lui est laissée de réduire inégalement ses droits selon les produits, de ménager les adaptations que rendra nécessaires l'établissement du marché commun.

Les dispositions concernant l'établissement du tarif douanier commun sont assez compliquées en raison des dérogations qui ont été apportées par le traité lui-même au principe selon lequel les droits de ce tarif sont égaux à la moyenne arithmétique des droits appliqués au 1er janvier 1957 dans les quatre territoires douaniers que comprend la communauté.

En effet, pour certains produits, des droits fixés par le traité sont substitués, pour le calcul de la moyenne arithmétique, aux droits appliqués par chaque pays. Pour d'autres, le traité fixe immédiatement les droits du tarif douanier commun ; pour d'autres enfin, il stipule que les droits seront fixés par voie de négociations entre les Etats membres, négociations qui doivent être terminées avant la fin de la première étape.

De même que l'élimination des droits de douane à l'intérieur de la communauté, la mise en place du tarif douanier commun

est progressive. En ce qui concerne les produits pour lesquels les droits appliqués au 1er janvier 1957 ne s'écartent pas de plus de 15 % en plus ou en moins des droits du tarif douanier commun, ceux-ci s'appliquent à la fin de la quatrième année suivant l'entrée en vigueur du traité.

Pour tous les autres produits, chaque Etat de la communauté applique à la même échéance un droit réduisant de 30 % l'écart entre le taux appliqué au 1er janvier 1957 et celui du tarif douanier commun, cet écart étant à nouveau réduit de 30 % à la fin de la deuxième étape et le tarif douanier commun intégralement appliqué au plus tard à l'expiration de la période de transition.

Deux dérogations importantes sont prévues par le traité en ce qui concerne l'application du tarif douanier commun.

La première consiste dans la possibilité donnée au conseil des ministres, statuant à la majorité qualifiée, d'octroyer des contingents tarifaires à droit réduit ou nul à tout Etat membre de la communauté dont l'approvisionnement en matières premières ou produits demi-finis dépend traditionnellement d'importations en provenance de pays tiers et qui ne pourrait s'approvisionner en quantités suffisantes dans les Etats membres.

La seconde réside dans l'autorisation que la commission peut donner à un Etat membre, qui doit faire face à des difficultés particulières, de différer pour une durée limitée et dans une mesure limitée l'abaissement ou le relèvement des droits de certaines de ses positions tarifaires.

De cette analyse il résulte que là encore les auteurs du traité ont fait preuve d'une grande prudence puisque d'une part le tarif douanier commun ne commencera à s'appliquer partiellement qu'au plus tôt quatre ans après l'entrée en vigueur du traité et peut-être même six ans après puisque, comme nous l'avons vu, la première étape peut être prolongée pendant deux ans et que d'autre part, un Etat membre peut être autorisé par la commission à différer l'abaissement (cas le plus probable) ou le relèvement des droits frappant certains produits. Cette prudence est certainement de la plus grande importance pour la France qui est le pays le plus protégé de l'Europe des six et pour laquelle la mise en vigueur du tarif douanier commun se traduira par un abaissement sensible des droits qu'elle applique actuellement aux importations en provenance des pays non membres de la future communauté.

Il convient d'ailleurs de noter que cet abaissement des droits de douane qui résultera du tarif douanier commun extérieur est une conséquence de l'engagement que les auteurs du traité ont pris de le rendre conforme à l'accord du G.A.T.T. (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce international) généralisant la clause de la nation la plus favorisée et d'établir

un tarif inférieur à celui qui aurait pu résulter de la constitution d'une union douanière.

L'Elimination des contingents

Sur ce point, le traité poursuit, en précipitant son rythme, la politique de libération des échanges inaugurée depuis quelques années au sein de l'organisation européenne de coopération économique.

Partant du niveau de libération réalisé en application des décisions du conseil de l'O.E.C.E. du 14 janvier 1955, les listes des produits libérés en application de ces décisions étant consolidées entre les Etats membres de la communauté, le traité prévoit qu'un an après son entrée en vigueur chaque Etat membre doit transformer ses contingents bilatéraux en contingents globaux accessibles à tous les autres Etats membres et augmenter d'au moins 20 % de leur valeur totale ces contingents globaux, l'augmentation par produit ne pouvant pas être inférieure à 10 %.

Au cours des années qui suivent, les contingents sont élargis chaque année suivant les mêmes règles et suivant les mêmes proportions par rapport à l'année qui précède, tout contingent devant être à la fin de la dixième année au moins égal à 20 % de la production nationale. Lorsque pour un produit non libéré le contingent global est inférieur dans un pays à 3 % de la production nationale, l'Etat en cause, doit un an après l'entrée en vigueur du traité le porter à ce niveau, à 4 % après la deuxième année, à 5 % après la troisième année et l'augmenter ensuite annuellement d'au moins 15 %.

Tous les contingents doivent être supprimés au plus tard à l'expiration de la période de transition.

Deux dispositions particulières visent l'une l'aménagement des monopoles nationaux présentant un caractère commercial et des monopoles d'Etat ou semi-publics, l'autre les mesures de sauvegarde que certains Etats membres pourront être autorisés à prendre contre un produit assujetti à un monopole national dans un ou plusieurs autres Etats. Elles sont destinées à éviter que ces monopoles ne fassent pratiquement échec à la libération des échanges en faussant la concurrence. Elles semblent viser entre autres les monopoles français et italiens des tabacs et certains offices publics ou semi-publics d'import-export.

La libération des échanges à l'intérieur du marché commun a donc le même caractère progressif que les mesures conduisant à l'union douanière mais elle a un caractère automatique que n'ont pas ces dernières puisqu'aucun lien n'a été établi par le traité entre les échéances annuelles qui la rythment et les trois étapes de la période transitoire et qu'elle ne peut par consé-

quent être ni interrompue, ni retardée. Cela s'explique par le fait que la libération des échanges, bien qu'elle en soit l'une des conditions essentielles, n'est pas liée au marché commun et qu'étant la conséquence des accords passés au sein de l'O.E.C.E. dont font partie des pays qui ont refusé de s'associer au marché commun, elle ne peut subir les vicissitudes que risque de traverser son établissement au cours de la période transitoire.

La libre circulation des personnes et des capitaux

Les dispositions du traité sont à cet égard beaucoup moins précises que celles concernant l'union douanière et la libération des échanges. Les articles qui y sont relatifs sont des articles cadres qui se bornent è poser un certain nombre de principes généraux, laissant au conseil des ministres de la communauté la charge d'en déterminer les conditions et modalités d'application.

En ce qui concerne la libre circulation des personnes, le traité stipule qu'elle comporte pour les travailleurs du secteur privé, le droit de répondre à des emplois effectivement offerts et de se déplacer à cet effet librement sur le territoire des Etats membres, de séjourner dans un des Etats membres afin d'exercer un emploi conformément aux dispositions légales régissant l'emploi des travailleurs nationaux et d'y demeurer après y avoir occupé un emploi.

Pour faciliter la poursuite de cet objectif qui doit être atteint à l'expiration de la période transitoire le traité prévoit que le conseil des ministres doit établir les mécanismes propres à mettre en contact les offres et les demandes et à en faciliter l'équilibre de manière à éviter des risques graves pour le niveau de vie et d'emploi dans les diverses régions et industries.

Des principes et des dispositions similaires sont applicables au droit d'établissement des commerçants et des industriels, le conseil des ministres devant s'assurer que les conditions d'établissement ne sont pas faussées par des aides accordées par les Etats. Il est d'autre part prévu qu'un travailleur salarié originaire d'un Etat membre occupant un emploi sur le territoire d'un autre Etat membre pourra y demeurer en y exerçant une activité non salariée.

Le traité stipule enfin que l'application de ces principes aux membres des professions libérales est subordonnée à la coordination de leurs conditions d'exercice dans les différents pays de la communauté.

En ce qui concerne les capitaux, le traité prévoit que leur libre circulation doit être assurée dès la fin de la première étape (quatre ou six ans après l'entrée en vigueur du traité) pour les paiements courants, les Etats membres s'engageant à

supprimer progressivement au cours de la période transitoire les restrictions actuelles au mouvement des capitaux.

La libération des mouvements de capitaux à l'entérieur de la communauté doit s'accompagner de la coordination des politiques nationales en matière de change à l'égard des pays tiers. Une importante clause de sauvegarde prévoit à cet égard qu'un Etat membre peut prendre, en cas de maintien des divergences entre les réglementations de change et après consultation des autres Etats et de la commission, les mesures propres à parer aux difficultés qui pourraient résulter pour lui de l'utilisation par ses nationaux des facilités de transfert de capitaux à l'intérieur du marché commun pour tourner sa réglementation de change à l'égard des pays tiers.

Une autre clause de sauvegarde également importante prévoit qu'au cas où la libération du mouvement des capitaux entraîne des perturbations sur le marché des capitaux d'un Etat membre, la commission peut autoriser ce dernier à prendre les mesures de protection dont elle définit les conditions et les modalités. Le conseil peut toutefois révoquer, à la majorité qualifiée, cette autorisation.

L'Agriculture dans le marché commun

L'agriculture fait l'objet de dispositions particulières du traité, ce qui paraît assez surprenant étant donné que les clauses concernant la disparition progressive des droits de douane et des contingents ainsi que celles concernant le tarif douanier commun lui sont applicables. Au surplus le titre II qui lui est consacré ne contient-il en dehors d'une série de pétitions de principes destinées à rallier au traité les suffrages du monde agricole, que des dispositions très imprécises concernant l'établissement d'une politique agricole commune et d'une organisation commune des marchés agricoles dont l'article 40 dit seulement, que la forme sera différente selon les produits.

Nous ne retiendrons donc de ces dispositions que deux clauses qui y ont été insérées sur la demande des négociateurs français.

La première concerne l'autorisation qui peut être donnée à un Etat membre au cours de la période de transition d'appliquer un système de prix minima au-dessous desquels les importations peuvent être soit temporairement suspendues ou réduites, soit soumises à la condition qu'elles se fassent à un prix supérieur au prix minimum.

Ce système de prix minima ne peut être appliqué que si la suppression progressive des droits de douane et des contingents est de nature à mettre en péril l'économie agricole de l'Etat en cause en provoquant un effondrement des prix et il doit être

établi en fonction de critères objectifs déterminés dès l'entrée en vigueur du traité par le conseil des ministres de la communauté sur proposition de la commission. Cette clause a manifestement pour but de protéger la production laitière française contre la concurrence hollandaise.

La deuxième clause, destinée à assurer un écoulement préférentiel des excédents agricoles français à l'intérieur de la communauté par rapport à ceux des pays tiers, prévoit la conclusion d'accords ou contrats à long terme entre les Etats membres au cours de la première étape.

Nous terminerons, dans un prochain article, l'analyse du traité avec l'examen des clauses concernant la politique économique du marché commun et tenterons de porter un jugement d'ensemble sur les principes qui l'ont inspiré et sur les perspectives qu'il ouvre à la politique européenne.

(A suivre).

Jacques MAYENNE.

Les Livres du Mois

Les Livres français :

Félicien Marceau : *Les belles natures* (Ed. Gallimard).

Tout le monde est extrêmement heureux, aussi heureux que possible. Tout le monde se trouve une petite raison de l'être à défaut d'une grande, un petit carré de ciel où fixer ses yeux, un petit *truc* pour embellir sa vie, se voir rare et important.

Surtout pour ne pas se voir du tout. Car cette conclusion qui semble jaillir de chaque nouvelle du recueil que nous donne Félicien Marceau, c'est avec ironie et comme par antiphrase qu'il nous la fait découvrir. « Les élans du cœur » avait-il appelé son dernier roman dans lequel il nous contait les ravages d'une maigre et muette passion, plus dévorée que dévorante, « Les belles natures » est le titre de ce dernier recueil de nouvelles dans lequel apparaissent des gens du commun s'il en est, de petites gens qui se sont fait leur place au soleil et qui *se débrouillent* avec ce qu'ils ont pour se trouver des raisons de vivre. Les natures n'ont vraiment que peu à voir dans tout cela, au milieu de ces êtres qui vivent si peu, qui se font si peu confiance. La seule nature qui éclate ici avec une présence autoritaire, c'est celle de Naples autour de laquelle se déroulent les sept premières des douze nouvelles qui composent le volume.

Il y a un *suspense* dans chacune de ces courtes nouvelles : c'est la découverte exacte de l'alibi sur lequel le héros assoit son bonheur. Que ce soit l'entrefilet du journal napolitain dans lequel la naissance du fils de Gennaro fut annoncée grâce à l'appui d'un oncle ayant une « position » à la ville, que ce soit la possession imaginaire d'un terrain par laquelle Immacolata a rempli sa vie, que ce soit le dévouement à un vieil égoïste où Filoumena a trouvé son bonheur, il y a toujours le petit fait de rien sur lequel reposent les existences, qui en modifie le cours et que l'on nous invite à découvrir ; il est toujours sans proportion avec l'effet qu'il a produit, il est parfois purement imaginaire ou le fruit d'un quiproquo, il a toujours servi de prétexte inconsciement chéri.

Une nouvelle sert en quelque sorte de lentille à l'ensemble et en donne un grossissement qui le fait mieux comprendre. Elle s'appelle « Les gens ». Ce n'est pas à proprement parler une nouvelle, c'est une galerie de portraits. Douze personnages — autant que de nouvelles dans le recueil — viennent faire leur tour et nous livrer leurs trucs. Celui-ci est le curieux universel, aveugle à tout sauf à luimême, celle-là est si bonne maîtresse de maison qu'elle embellit tout sans rien entendre, jusqu'au moment où elle se lasse et range

le jeu, cette autre est bonne, si bonne qu'il n'y a plus place pour rien d'autre dans sa vie. Chacun a son rôle, son langage, il est répertorié, il est heureux.

Cela, c'est l'aspect désenchanté, sinon féroce de toute œuvre de Marceau. Mais il y a autre chose. Il y a la présence silencieuse de Naples d'abord. Et puis peut-être ne faudrait-il pas dire : les natures n'ont rien à voir dans tout cela, mais plus justement : il n'y a que de belles natures. Vivre, seulement vivre, c'est admirable. Il y a ces deux aspects chez Félicien Marceau : il voit assez bien les êtres pour ne pas en être complice, mais il les voit encore mieux pour en être solidaire. Il éprouve une tendresse silencieuse pour ses personnages. A ce point de vue, la dernière nouvelle, la plus longue, est admirable. Tout en reprises, elle va, elle s'arrête, elle donne, elle reprend. Cette jeune fille médiocre d'avant-guerre, on la retrouve après la guerre avec quelques années de plus, dans un monde transformé. Transparente, précise, entêtée, efficace, elle est troublée devant un jeune homme, agitée par un départ, réveillée par un retour, se trouvant enfin un corps sans bien comprendre pourtant où est son rêve, où est la réalité, où est ce à quoi elle entend être fidèle, où est sa sottise. Revoyant un instant dans sa chambre d'hôtel de Dakar l'appartement pelucheux de l'avenue Niel, elle sent le sol se dérober. Elle tend les mains pour retrouver un point ferme. L'auteur ne rit plus du tout.

Avec une écriture admirable, claire et craquante comme de l'eau qui court sur des galets, c'est cette présence absente de Félicien Marceau, à lui-même et parmi ses personnages, qui fait le prix de toute son œuvre.

Bernard VORGE.

JEAN BOTROT : « *Une Allemagne toute neuve* » (Ed. Grasset).

Un livre sur l'Allemagne est assez facilement intéressant parce qu'il s'agit là d'un pays passionnant. Le livre de Jean Botrot est, lui, très intéressant. Jean Botrot fut, il nous le dit lui-même, reporter d'un grand journal d'avant-guerre. A ce titre il voyagea beaucoup en Allemagne. En août 1934, il assista aux funérailles d'Hindenburg à Tannenberg : deux jours plus tard il recevait du nouveau Chancelier un invitation à quitter le pays et à n'y plus reparaître. Il n'y reparut qu'en 1948.

Il nous donne aujourd'hui, en un livre très vivant, un portrait de l'Allemagne en deux volets : telle qu'il l'a retrouvée en 1948, au fond de la défaite, à l'instant où, avec la réforme monétaire, elle allait aborder le chemin du redressement, et telle qu'elle lui apparut huit ans plus tard, pays puissant et bien géré.

Parlons tout de suite de la conclusion. Y en a-t-il une ? Il y en a plusieurs, en forme de proverbe ou en forme de moralité. Ce pourrait être : qui perd gagne. C'est en réalité cette phrase plus importante que l'auteur reprend à l'écrivain allemand Eugène Kogon : « Ayez envers l'Allemagne une véritable confiance et une véritable méfiance ». Nous sommes prêts à souscrire à cette conclusion, elle nous paraît bonne parce que c'est en réalité la formule de la véritable sympathie, et que rien n'est pire que de parler de quelque chose ou de quelqu'un sans s'y intéresser vraiment. Or c'est le grand mérite du livre de Botrot que l'auteur s'intéresse véritablement à l'Allemagne, qu'il la comprenne, qu'il en retrouve aisément les voies et les chemins. Après cela peu importe le reste, serait-on tenté de dire.

Ce n'est nullement un ouvrage théorique où l'auteur dit ex-cathedra le bon et le mal de l'Allemagne comme le si ennuyeux et si dogmatique livre de Vermeil que Botrot admire tant. Ce n'est pas non plus un simple reportage. Mais il y reste quelque chose de la vie du reportage et de sa stimulante curiosité. C'est la leçon et comme le souvenir de nombreux voyages. Dès les premières pages, nous retrouvons l'Allemagne de 1948, ses ruines, son bariolage américain sous lequel courait une vie muette point si uniformément noire qu'elle apparut ensuite dans les romans allemands, le petit ton fringant de l'occupation française, une vie réelle dont un exact souvenir empêche déjà de dire bien des sottises.

Après un tableau de cette Allemagne de 1948 jusqu'à la mise en place des organes de l'Etat prévus par la nouvelle Constitution, Botrot nous montre l'Allemagne actuelle, ses réalisations dans tous les ordres, ses vrais problèmes économiques et financiers. De façon très vivante, au cours d'entretiens, il met à jour les forces réelles qui ont permis un tel redressement. Il n'y a pas de miracle allemand, répète-t-il sans cesse, avec juste raison. Il n'y a que le fruit d'un travail persévérant et acharné, surtout d'une admirable continuité, et d'un sens de la communauté et de l'Etat à propos duquel il y aurait beaucoup à réfléchir et quelques conclusions à tirer.

Mais l'auteur nous surprend parfois par ses propres étonnements. Comme il est parfaitement honnête, il nous restitue par exemple très fidèlement une conversation avec le professeur Grimm, et lorsqu'il le quitte en grommelant sur ses méthodes de raisonnement, nous nous disons, nous, que c'est là un fort remarquable personnage que nous venons de visiter. Il en est de même lorsqu'il nous rapporte l'*erreur* de jugement de tant de millions d'allemands pris sur le vif, dans leur vie quotidienne, dans tous les milieux : nous nous disons qu'il y a là peut-être une autre explication que la simple *erreur*.

Il y a cependant dans ce livre tous les *éléments* pour une vue exacte de la situation de l'Allemagne. Il y a surtout une large sympathie humaine et une volonté de voir librement les vrais problèmes allemands qui en font un livre hautement estimable.

Bernard VORGE.

Les Livres étrangers.

The Fulton Lewis Jr, Report on the Fund for the Republic (Washington).

Il y a quelque chose de très inquiétant pour l'avenir des Etats-Unis, c'est la naïveté, l'ignorance ou le défaut de caractère de grands industriels qui se laissent circonvenir par des intrigants et subventionnent des entreprises marxistes au lieu de les combattre comme leurs pères.

Malheureusement, cette tendance ne pourra que s'accentuer : l'Université est gagnée au socialisme réformiste, sinon au communisme ; elle combat férocement les professeurs et étudiants indépendants, lâchant dans la vie des jeunes gens qui sont collectivistes dans la proportion de 80 à 90 %.

Si les élites s'abandonnent, qui, dans dix ou vingt ans, défendra les Etats-Unis ?

Nous reviendrons plus longuement sur la pénétration marxiste des universités. Contentons-nous, aujourd'hui, d'étudier le cas des industriels naïfs.

Le plus typique est celui de Henri II Ford, petit-fils du fondateur de la grande fabrique d'automobiles. Avant de mourir, le grand-père avait créé la Fondation Ford et, dans un moment de gâtisme, lui qui avait été le champion de l'anti-bolchevisme, avait, une première fois, laissé filer une grosse somme entre les doigts des marxistes.

A sa mort, Henr II aurait pu redresser la situation. Il n'en a rien été : il a fait attribuer 15 millions de dollars au *Fund for the Republic* dont le président à vie est Paul Hoffman, ancien haut dignitaire de la maison Ford, passé depuis chez Studebaker et qui s'est signalé par le lancement de la candidature du général Eisenhower à la présidence afin de torpiller les projets de Taft et des républicains de droite.

Le premier geste du « libéral » Hoffman fut d'attribuer une subvention à l'Université de droit Leland Stanford, de Palo Alto, Californie, pour lui faire passer au crible d'une critique malveillante les témoignages de personnes convoquées par la commission sénatoriale d'enquête sur les activités anti-américaines, en particulier ceux d'anciens communistes : Elisabeth Bentley et Louis Budenz, dont les révélations avaient bouleversé le monde politique américain.

Le travail devait être dirigé par un employé du *Fund for the Republic*, Herbert Packer, qui ne faisait pas partie du corps professoral de l'Université Leland Stanford. Plusieurs professeurs protestèrent vainement contre cette entreprise compromettante pour leur institution et qu'il aurait été beaucoup plus logique de laisser faire à Washington, dans les bureaux du *Fund*, si ce dernier n'avait pas voulu se parer d'un nom prestigieux dans le monde savant.

D'autres subventions furent attribuées à des organisations très diverses pour défendre les « droits et libertés » d'accusés communistes, diminuer la tension raciale, protéger les étrangers indésirables, les nègres, obtenir des renseignements sur les groupes d' « extrême » droite, en un mot utiliser des institutions souvent honorables pour les amener à combattre le plan de défense intérieur du pays et discréditer le gouvernement qui l'avait mis en œuvre avec l'aide du Bureau Fédéral, d'Investigation, de la légion américaine et des sénateurs Marc Carran, Jenner, Eastland et Mac Carthy.

La sous-commission de sécurité intérieure du Sénat prit l'affaire en mains et entendit des témoins très divers, dont les plus marquants semblent avoir été le doyen de l'Ecole de Droit de l'Université de Chicago, Edouard Lévi, et son adjoint, le professeur Kalven (aussi olivâtre que Lévi, note le rapport). On voit que les universités s'étaient bien compromises avec le *Fund for the Republic.*

Les travaux de la sous-commission sénatoriale causèrent une certaine émotion. Quelques comités reçurent des démissions de personnages plus gênés par le scandale que par leur tardive compréhension, mais il ne semble pas que les remous aient été de longue durée, ni qu'un remède ait été apporté à un mal qui menace de devenir endémique.

G. O.

Oskar K. Rabinowicz : *Winston Churchill on Jewish Problems.* (A. Half, *Centurry Survey*). Publié par la section britannique du *World Jewish Congress ;* éditeur : Lincoln-Prager, Londres).

Sir Winston Churchill a toujours été l'ami des Juifs. Oskar Rabinowicz estime lui-même qu'il s'est révélé l'un des plus grands amis, un des plus agissants, du judaïsme depuis le début de la *Diaspora.*

Surpris qu'une amitié aussi flatteuse et efficace n'ait pas tenté un historien et que, jusqu'à présent, les hommes de lettres juifs n'aient trouvé le moyen de citer que des déclarations peu nombreuses, brèves ou tronquées du grand homme, Rabinowicz a réuni les textes de toutes les déclarations que celui-ci a pu faire sur tous les problèmes auxquels il a été mêlé au cours de sa longue carrière politique. Il en a reproduit de longs extraits en les replaçant dans le cadre des évènements qui les avaient provoqués.

Non content de citer, Rabinowicz a parlé de faits dont Churchill n'avait rien dit publiquement, mais dont la lecture des journaux l'avait amené à penser que le Premier Ministre s'était occupé pour le bien de ses protégés. A différentes occasions, Rabinowicz montre enfin ce que Churchill aurait voulu faire et le compromis auquel la solidarité ministérielle l'a réduit.

Ce zèle dénote assez clairement l'enthousiasme de l'auteur pour l'ancien Premier ministre.

La masse des documents accumulés par lui est telle que le présent ouvrage sera suivi d'un second. Celui-ci traite plus particulièrement des Juifs dans la *Diaspora ;* le second aura pour sujet le sionisme et l'immigration en Palestine.

Churchill était un ardent sioniste ; il a favorisé l'immigration dans la mesure de ses moyens et condamné sans ambage l'arrêt de cette politique en 1939.

L'antisémitisme hitlérien l'a naturellement indigné ; il a fait à ce sujet quelques-unes des déclarations les plus violentes que les hommes politiques aient prononcées avant et pendant la guere de 1939-1945. Dans l'action, il a été entraîné par le cours de sa véhémente éloquence et cette disposition d'esprit a contribué à faire de lui bien plus un champion des Droits de l'Homme qu'un chef de gouvernement réaliste, capable d'arrêter la guerre lorsque son évolution a posé des problèmes matériels insolubles pour les générations à venir.

C'est pourquoi Churchill, qui avait tout de même entrevu tous les dangers de l'expansion soviétique, a fini par se laisser entraîner par Roosevelt dans une politique où l'Angleterre avait tout à perdre.

G. O.

Libres propos littéraires

par Albert PARAZ

VOICI un livre qui demande l'interdiction du Parti Communiste. Il présente la particularité d'être écrit par une militante socialiste et édité par I. Lefeuvre aux « Cahiers mensuels » *Spartacus*, 5, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (4e).

Ce ne sont pas des gros, des repus qui l'ont conçu. Les capitalistes sont trop occupés ou trop pressés pour étudier ces questions et préfèrent prendre des assurances de tous les côtés.

Il s'agit ici de déviationnistes que les communistes appellent trotzkistes s'ils sont de gauche, ou fascistes s'ils sont de droite, mais là, ils sont bien embarrassés : le bon Lefeuvre étant une sorte d'amoureux occulte de Rosa Luxembourg et l'éditeur de Victor Serge, Jaurès, Marx, Louzon, Stirner, il peut difficilement passer pour fasciste malgré l'éloge que nous aimerions faire de ce livre qui vient d'avoir le prix « Liberté ».

Les communistes ne veulent pas que Suzanne Labin soit trotzkiste parce qu'ils tiennent à la situer à droite du parti socialiste, comme Lacoste, l'homme à abattre.

Il n'empêche que les « Entretiens de Saint-Germain » résument l'essentiel de tout ce que l'on peut dire sur le totalitarisme, l'impérialisme de l'appareil communiste, et son extraordinaire hypocrisie.

Le livre se présente sous forme d'entretiens avec le professeur Pierre Bardin, qui se dit révolté parce que Suzanne Labin voudrait qu'on interdise le parti communiste.

⁂

Il porte en sous titre : *Liberté aux liberticides ?* et démontre avec des arguments extrêmement étudiés, retournés, réfutés que l'interdiction du parti communiste en France est devenue une nécessité. Et c'est beaucoup plus profond que les velléités des Indépendants qui, par démagogie, demandent régulièrement l'interdiction du parti communiste en sachant parfaitement que les socialiste s'abstiendront. Ils pourront se

donner sans risque, devant leurs électeurs, le beau rôle de pourfendeurs de l'ennemi, situation qui semble parfaitement leur convenir et qu'ils ont avantage à voir s'éterniser.

Cette fois, cela devient sérieux.

Il n'est pas possilble qu'un fort contingent de militants et d'élus socialistes ne tire les conclusions qui s'imposent à la lecture du livre de Suzanne Labin.

Qu'adviendra-t-il quand un député proposera l'interdiction du parti communiste, comme elle le demande ? Les socialistes ne pourront plus s'abstenir, du moins en totalité.

On verra les communistes sauvés par les radicaux mendésistes, certains élus d'outre-mer et des socialistes à la Daniel Mayer.

Mais il se pourrait aussi que l'interdiction soit votée de justesse. Cela ferait tout de même du bruit.

Non que le parti communiste n'ait prévu le cas. Il l'a prévu comme le reste et son appareil clandestin est tout prêt.

Il serait quand même très gêné à cause de ses cent quarante organisations parallèles et prétendues indépendantes.

Elles seraient évidemment visées, depuis les organisations de masses dont la sujétion au P. C. est à peine voilée, la C.G.T., les Combattants de la Paix, l'Union des Femmes Françaises, France-URSS, France-Pologne, France-Viet-Nam, etc..., jusqu'à des associations mieux camouflées aux titres généralement idylliques : les Amis de la Nature, l'Union des Jeunes Filles de France, la Fédération Musicale Populaire, etc... Cent quarante, on vous dit...

Tout cela pourraît être d'un coup mis en cause et flanqué par terre. Quelle révolution !

Or, justement, Suzanne Labin s'attache à nous démontrer que cela ne ferait pas de révolution du tout et que c'est au contraire le maintien de toutes ces anomalies qui consacre une perpétuelle insurrection contre nos libertés.

Ses arguments sont d'une force et d'une clarté réjouissantes. Si elle ne mettait à chaque page le mot « démocratie » en avant, ce serait à se faire socialiste.

(Suzanne Labin, « *Les entretiens de Saint-Germain* », Cahiers mensuels *Spartacus*).

Le reportage dans *Paris-Presse* sur les derniers jours du capitaine Moureau attire l'attention sur Jean Lartéguy, un jeune reporter qui se classe tout de suite parmi les plus grands.

Il serait intéressant d'analyser les raisons qui donnent cette certitude dès qu'on ouvre un de ses livres, comme « *Les clefs de l'Afrique* ».

C'est probablement parce que ce garçon est rigoureusement, profondément, congénitalement apolitique.

Cette disposition innée le conduit, évidemment, à rester dur d'oreille à tous les mots d'ordre de la propagande gouvernementale.

Ses collègues reporters, qui vont prendre leurs consignes de silence au ministère de la France d'Outre-Mer, seraient peut-être tentés de se dire plus apolitiques que Lartéguy alors que c'est tout le contraire. Ils font, eux, de la politique, et de la pire, justement parce qu'ils n'en font pas.

Rien n'est plus irritant qu'un ethnologue envoyé en mission dans une région où la terre est en ébullition, où tout craque, où les structures qui ont maintenu en équilibre les sociétés depuis des siècles se décomposent et qui ramènent, pour une conférence à Pleyel, des masques nègres, des disques de folklore ou des photos d'okapi.

Jean Lartéguy est celui qui part, les mains dans les poches et qui ne revient pas avec un film, mais avec sa petite idée sur ce qui s'est passé sous ses yeux.

Je recommanderais sans crainte ce livre à tous mes amis, mais le prix : 780 fr. pour 266 pages m'écœure. Qu'attend Ramadier pour faire entrer le livre dans les 213 articles ? Malgré ce prix excessif, je le recommande à tous les Africains, blancs et noirs.

Tout ce que je connais moi-même de l'Afrique et que j'ai pu vérifier dans Lartéguy est exact, alors que généralement, c'est le contraire. Tout paraît exact, sauf ce que l'on a soi-même vu.

J'ai à peine noté un lapsus, page 243. Parmi les races, il parle des Sénoussis, voulant dire les Arabes sénoussis. Il rectifie dès la page suivante, cette engeance n'étant pas une race, mais une confrérie de fanatiques,

qui se sont implantés en Afrique sur les pas des légionnaires français. Le fondateur de la secte, Ali es Sénoussi, né à Mostaganem, étant mort en 1859. Et puis je n'ai moi, jamais vu de coupeurs de bois jouant de la chicote (p. 150).

Voilà un livre que j'aurais voulu écrire. Il y a des pages qui sont du pur fantastique, du surréalisme comme Mandiargues, mais il résiste au léger coup de pouce à la Cendrars, qui transfigure le récit en vision subjective.

Lartéguy reste précis et sec comme Hérodote, mais un Hérodote qui sait qu'on peut le vérifier. Il a un peu la vision fouinarde d'un Clébert dans « Paris insolite », qu'il agrandit à tout un continent.

Cet animal repère les choses que les autres ne voient pas. Je suppose qu'il doit cela à une méthode très simple, ne pas aller dans un pays sans s'être renseigné sur lui, sans avoir lu ce que les autres en ont déjà écrit.

Quand je voyageais en Afrique, mes compagnons se moquaient un peu du copain qui avait la manie de venir avec un gros livre « au lieu de regarder le paysage ». Je reconnais maintenant que sans ce maniaque, j'aurais traversé des pays entiers sans même savoir où j'étais.

J'avais, il est vrai, une excuse. A cette époque, je ne savais pas que j'écrirais moi-même un jour des livres sur l'Afrique.

Lartéguy n'a pas cette négligence. Et s'il dit ce qu'il a vu, il cite aussi des livres de voyageurs.

Le sien est si dense qu'on ne peut le résumer. En Mauritanie il constate la carence de l'Espagne, son absence du Rio de Oro « que l'Espagne préfère perdre plutôt que de perdre la face ».

L'Istiqlal et les agents communistes envoient des émissaires disant que la France ne défend pas ses amis, qu'elle a laissé massacrer les hommes du Glaoui.

Au Sénégal, Lartéguy recherche un noir vendu comme esclave à un Egyptien, qui l'obligea à faire quatre enfants en quatre ans à une femme esclave, exactement comme un étalon dans un haras. Cet Egyptien le re-

vendit ensuite, en gardant les enfants pour les revendre, bien entendu.

Il alla se plaindre à Atar, au commandant de cercle français, mais l'interprète le trahit et dit qu'il venait demander de ne pas payer d'impôts. Le commandant le jeta dehors et l'interprète l'emmena comme esclave.

Lartéguy nous parle des Mourides, électeurs de Senghor, qui font construire une mosquée plus grande que Notre-Dame, qui a déjà englouti des milliards.

Il parle de l'Hamallisme, secte fondée en 1925 par un métis de Dioula et de Peulh. La prière devient « Allah est Dieu et son prophète est Hamallah. » Il faut se tourner vers l'ouest et non vers la Mecque. On peut boire de l'alcool se droguer, s'accoupler en groupe.

Au Sénégal, le marxisme séduit les évolués et, chose curieuse en un pays gagné par l'Islam, les femmes règnent et gouvernent les hommes. Elles font de la politique, votent pour Lamine-Gueye, S.F.I.O. !

Les Sénégalais raisonnables savent que si les Français partent, ce sera l'anarchie, mais les étudiants nous reprochent toujours quelque chose, peut être de vouloir les rendre libres, ils ont peur de la liberté.

⁂

Lartéguy citant L.-F. Céline dans le *Voyage au bout de la nuit* nous donne une description du Libéria qui nous fait enfin comprendre ce que Céline entendait par « monroviesque ». Une pagaïe atroce, des sociétés secrètes où l'on doit manger le cœur et le foie d'un homme, des sorciers, des poisons, de la contrebande d'armes et de diamants, tous les juges et policiers corrompus, l'esclavage des « natives » au profit des nègres américains, le travail forcé pour Firestone, le mépris ressenti de tout le reste de l'Afrique où la plus grande injure est d'être traité de « libérien », mais un siège à la S.D.N. et une voix à l'O.N.U.

⁂

Après avoir décrit la Gold Coast, pardon, le Ghana de N'Krumah, incapable d'empêcher les sacrifices humains aux portes d'Accra et de pénétrer à 100 kilomètres

chez les Achantis, Lartéguy a un faible pour Houphouët-Boigny, en qui il voit l'homme qu'on peut opposer à Senghor et à N'Krumah.

Tous les leaders noirs se rendent maintenant compte qu'un effacement des Blancs ne peut qu'amener très, très vite, en quelques semaines, une balkanisation illimitée de l'Afrique, un éparpillement de tribus sur lesquels s'abattront les conquérants coloniaux d'aujourd'hui, les financiers, en pure perte d'ailleurs, puisque leurs placements ne seront nullement assurés.

Lartéguy se contente de voir et ne propose pas de solution, ce n'est pas son rôle. Ce que pourrait faire l'Europe, si l'on considérait les territoires d'Afrique comme faisant partie de l'Eurafrique, autant que la Californie fait partie des Etats-Unis, il n'a pas à le prévoir. Il constate seulement les méfaits de l'administration, des bandes qui suivent tel gouverneur ou tel Haut-commissaire.

Il note la folie de construction des Français, les dépenses absurdes, les milliards pour une usine de papier près d'Abidjan, qui ne fonctionnera jamais en un lieu où « toutes les fois que la mer est mauvaise, les pêcheurs lui sacrifient un enfant ».

Il raconte l'histoire de Behanzin « traqué par les troupes françaises, qui envoya un émissaire au Président de la République avec un cadeau de neuf cents livres sterling or, pour que celui-ci rappelle ses troupes. *Ce Behanzin était un peu trop en avance sur l'histoire*, le cadeau fut refusé. Vaincu, il devait se rendre en 1894 et mourut en déportation à Blida en 1906 ».

Bien sûr, mais les Français entrant au Dahomey frayaient la route aux premiers Aoussas, colporteurs de l'Islam...

Lartéguy va consulter Guedegbé, un des rares devins qui, selon Maupoil (*Géomancie de la Côte des Esclaves*) aient conservé les traditions de l'ancienne Egypte.

« Un nouveau poison va arriver au Dahomey, il « vient de très loin au Nord. Nous n'en connaissons « pas le contrepoison. Il sera plus fort que tous les « ancêtres dieux et leurs fétiches, mais il ne vaudra « rien pour les blancs ni pour les noirs.

— Est-ce l'Islam, Guedegbé ?

— Peut-être, mais il y aura avec lui quelque chose d'autre... »

Bientôt, sans une réaction extrêmement vive et encore imprécise, la grande vague de l'Islam, aidé par les méthodes de propagande et d'agitation communiste, emportera tout.

Après notre abandon absolument injustifié du Fezzan, l'Islam enfonce par le Tchad une épée au centre de l'Afrique noire. On oublie trop que Nasser a milité chez les communistes.

Une poignée de soldats, dans les sables, qui se savent aussi abandonnés que le capitaine Moureau, cherchent dans un dernier combat, à fermer cette brèche où va s'engouffrer le nationalisme arabe et, derrière lui, les hommes du Kremlin.

(Jean Lartéguy « *Les clefs de l'Afrique* ». Editions Albin Michel).

A PROPOS DES « SORCIÈRES DE SALEM » :

L'abstraction et la peur

C'EST là encore un film qui a échappé à ses auteurs. Deux forces peuvent donner une vie profonde à un film : les *petits signes* dont nous parlions le mois dernier, les fonds de tableau dûs à l'intuition collective d'une équipe, ou au contraire l'obsession toute personnelle de l'auteur, revenant sans cesse à certains thèmes jusqu'à en faire un réseau de correspondances qui constitue comme l'armature poétique de l'œuvre. Ici il n'y a rien de semblable. L'on sait que les fonds de tableau sont généralement très pauvres dans les films français, que l'Intelligence et le mythe de l'Art le plus souvent les stérilisent, qu'ils sont bien léchés, sans grande invention visuelle, sans espace, sans folklore.

On n'attendait guère d'obsession véritable de la part de Sartre, pour lequel l'univers se réduit à son cerveau. On supposait au moins un violent parti-pris politique qui pouvait servir de réactif et animer l'ensemble en en faisant ressortir des aspects neufs. On connaît l'histoire telle qu'elle se racontait ici et là. Nous sommes dans une colonie puritaine du Massachusetts en 1692. Les riches, pour maintenir leur pouvoir qu'ils sentent menacé, entretiennent la peur chez les pauvres, une bonne peur religieuse devant de prétendues sorcières. Chacun soupçonne son voisin, tremble, dénonce, courbe la tête. Les puissances obscures règnent et avilissent l'homme jusqu'à lui faire oublier la liberté et le progrès. On pouvait imaginer une belle coulée, bien simple, bien violente et bien passionnée.

Il n'en est rien. Sartre semble avoir oublié toute passion politique réelle pour ne conserver que sa seule passion de toujours : celle de l'analyse. Le film y a perdu toute unité, toute crédibilité, toute chaleur. Il y a gagné, malgré Sartre, autre chose.

La peur en effet est difficile à manipuler. Quand elle est déclenchée, elle peut produire d'autres effets que

ceux que l'on avait prévus. Dans la vie et dans les films. Les riches ne triomphent pas, l'auteur non plus. C'est que la peur a un très grand pouvoir, qui l'emporte souvent sur les idées. Surtout lorsque les images décuplent ce pouvoir.

On nous montre longuement au début du film cette société puritaine dans laquelle a pu naître une panique si violente. Et on nous la montre bien, cette société où l'on déteste les corps, où toute religion est réduite à une morale et à une morale abstraite, à une morale de livres qui ne vise qu'au confort de se sentir juste, en excluant et en condamnant.

Nous nous disons même que nous la connaissons bien cette société où la politique se déguise hypocritement en morale pour nier les impératifs naturels. Oui, oui, c'est bien cela, nous y sommes. Cet idéalisme forcené, Sartre était d'ailleurs bien fait pour le sentir et le dépeindre. Cet idéalisme et son péché : tout l'univers est dans ma tête, j'en suis le maître, j'en tiens les lois.

Et tout cela est excellent et très important, qui ne se trouvait pas dans la pièce. Dans ce monde où l'on étouffe, les instants d'égarement de John Proctor, le héros, sont magnifiques, où il ne sait plus à quoi se raccrocher, où il se noie, où il va s'asseoir sur le lit de sa femme : « Voulez-vous m'aider ? », où finalement il va chercher un peu de tendresse auprès de la jeune Abigail.

Ce monde d'abstraction féroce fait comprendre l'éclatement de folies qui ne sont que la recherche fourvoyée d'autres issues, d'autres espoirs. Quel film on aurait fait en nous montrant la vie réelle, cette petite colonie insérée dans l'espace américain, la présence d'esclaves noirs (que l'on entrevoit seulement) qui apportent d'autres imaginations et évoquent d'autres horizons !

Après cela, le film s'en va en morceaux. La longue enquête policière, les scènes de tribunaux, les trémoussements des petites filles, personne n'y croit plus parce qu'on ne le rattache plus à la peur *réelle* qui, elle, est quelque chose. Le semblant d'exploitation politique est risible parce que l'on voit bien que, comme dans la vie, les riches entendent exploiter cette peur contre les pauvres, mais les riches contre les riches aussi et les pauvres contre les pauvres. C'est le désordre et ses

conséquences, voilà la vraie conclusion. Et l'auteur ne peut même pas s'empêcher de nous montrer les conséquences désastreuses de la révolte des enfants *et de leur liberté !*

Elisabeth Proctor a compris, tout à la fin, qu'elle a été en grande partie la cause de la bourrasque pour avoir été orgueilleuse de sa belle âme et de sa bonne conscience, pour avoir ignoré et méprisé son corps. Cela est bien et juste. Et lorsque les nouveaux maîtres veulent tuer les vaincus et qu'elle s'écrie : « Quoi ! encore des juges », l'on veut espérer que Jean-Paul Sartre a longuement médité cette parole et l'a confrontée à ses souvenirs.

Il y a un goût de la peur qui est pire que la peur. Nous y pensions récemment à propos du pauvre « Misère et grand'peur du Troisième Reich » de Bertolt Brecht. Il n'est pas sûr que ce soit ceux qui en parlent le plus qui en aient le moins besoin. Il y a dans les « Sorcières de Salem » de beaux moments, il n'y a jamais d'élan véritable. C'est d'ailleurs là le fond du puritanisme et cette œuvre est surtout la condamnation du puritanisme.

La belle âme est souvent puritaine.

Bernard VORGE.

PIERRE FONTAINE ouvre

LE DOSSIER NORD-AFRICAIN

Pierre Fontaine vient de publier un livre dont le titre « Dossier secret de l'Afrique du Nord » (Ed. Les Sept Couleurs) est doublement paradoxal. En effet, il s'agit là d'un titre « sensationnel » mais qui ne correspond pas au contenu réel du livre... cependant lui-même véritablement plus sensationnel encore. D'autre part, si l'on reproche parfois à l'auteur une certaine conception dramatique et policière de l'histoire, le titre choisi semble le confirmer, alors qu'en réalité, les faits rapportés et analysés dans le volume n'ont malheureusement rien de mystérieux.

« Dossier retrouvé » aurait constitué un titre plus exact. Pierre Fontaine a de la mémoire ; mieux, il est la mémoire des problèmes qui l'intéressent. Il retient tout, il conserve tout. Et au moment où tout le monde s'étonne sur le point d'aboutissement où est parvenu un problème, en oubliant tout des étapes qui y ont conduit, lui, ouvre son dossier, montre, cite, rapproche, compare, fait comprendre comment tout s'enchaîne, comment nous étions parfaitement et à chaque instant prévenus, comment au contraire rien ne se produit mystérieusement ou au hasard, mais conformément à des intérêts bien réels et bien précis. Nous sommes tellement habitués à être promenés dans les nuées que c'est ce point de vue qui paraît parfois irréel ou simplificateur.

Pierre Fontaine pose pourtant parfaitement le problème dès l'abord. « **Nous nous abstenons de « sentiment ». Comme les étrangers, nous raisonnons business et sécurité, c'est-à-dire pérennité française.** » A l'oposé de tant d'analystes politiques qui ont de délicates pudeurs à ce sujet, reprochant contradictoirement à nos établissements d'outre-mer tantôt de n'être qu'un prétexte à de fructueuses affaires, tantôt d'être parfaitement inutiles parce que ne rapportant rien, l'auteur affirme solidement et carrément dès le principe qu'il y a des intérêts en jeu dans tout cela et que les intérêts français qui y sont engagés valent bien les intérêts étrangers qui voudraient les supplanter. C'est déjà bien salubre. Voir dans les mouvements d'Afrique du Nord le seul élan de la liberté et dans l'action de ceux qui les soutiennent le seul mobile de l'entr'aide et de la générosité est une attitude idéologique

qui condamne à n'en voir jamais que l'aspect théorique et qui interdit toute compréhension et toute action politiques réelles. Sur un terrain donné, les intérêts ont semé, engraissé, arrosé. Profitant de la faiblesse politique de la France, mille intérêts étrangers sont étroitement mêlés à la compétition qui vise à éliminer les intérêts français. Ceux-ci forment pourtant en partie le corps de la Nation.

C'est en ce sens qu'il y a « complot ». L'auteur parle de complots contre la France, complots intérieurs d'abord dont tentent ensuite de profiter les menées américaines, anglaises, soviétiques, espagnoles, égyptiennes et les « candidatures » allemandes. Ce mot de complot pourrait tromper s'il évoquait quelque conjuration mise en forme, avec des desseins clairement posés et des méthodes en possession d'elles-mêmes. Ce serait même abuser sur le sens de l'ouvrage si on le laissait croire. Pierre Fontaine n'est pas si naïf et s'explique là-dessus. **« Nous croyons au complot, à la « combinaison » si l'on préfère, plus qu'à des principes de doctrines ne tenant pas compte des réalités. »** Il parle alors des complots intérieurs, mais ce qu'il dit là vaut pour l'ensemble du volume. Ce qu'il redoute le plus, ce n'est pas un système occulte cohérent, c'est la « combinaison », l'absence de vues d'ensemble, le petit trafic quotidien d'argent, d'influences, d'improvisations qui finalement procure les mêmes résultats de fait que le plus organisé et le plus médité des systèmes pour le mal. A ce point de vue, les fiches, les coupures de presse que Fontaine a méthodiquement conservées sont accablantes. Il faut relire cette série de déclarations folles, de décisions sans suite, de coups d'éclat non suivis d'effets !

Profitant de cette faiblesse, les appétits étrangers se sont déchaînés. Là encore, il n'y a rien d'occulte. Il suffit d'avoir de la mémoire et de savoir lire les événements.

A propos de chaque « complot », Pierre Fontaine rappelle des petits faits qui donnent au moins un instant à réfléchir. Ainsi un exemple : **« La France, écrit-il, signa le glas de son Afrique du Nord le 13 décembre 1948 ».** A cette date en effet, un arrêté modifia le dahir de 1913 qui limitait à 400 hectares les concessions de terrain et visait à empêcher les accaparements de terrains, donc à favoriser la colonisation moyenne. Huit jours plus tard, le 21 décembre, un autre arrêté octroya une concession de 70.000 km2 à une société anglaise majoritaire à 65 % et une autre de même importance à une société américaine également majoritaire à 65 %. De plus il est prévu officiellement dans cette réforme des concessions minières : **« payable en francs ou**

en monnaie locale ! » Ou en monnaie locale : en 1948, il faut avouer que cela n'est pas sans importance.

Des faits de portée semblable abondent à propos de chacun des « intérêts » étrangers mis en cause, qui ne le sont jamais arbitrairement. Qui sont même évidents : il faut une singulière mauvaise foi ou un cynisme outrecuidant pour refuser de voir ceci et traiter cette vérité comme une affirmation aventurée : **« L'action musulmane des Etats-Unis tentait de constituer un Pacte arabe antisoviétique pour faire échec au Pacte de Bagdad d'inspiration britannique ! »**

⁂

Pour normal et dans la force des choses que soit le jeu des intérêts, Pierre Fontaine n'en vient pas le moins du monde à prendre parti pour **n'importe quel** intérêt français contre toute tentative d'organisation humaine. Il faut tout préciser devant l'appétit des malhonnêtetés d'interprétation. Dès le départ l'auteur précise qu'il entend par intérêt français les intérêts au service de la communauté. D'autre part, il écrit plus loin : **« Le communisme eut bon dos dans beaucoup de rapports administratifs et dans la grande presse coloniale le plus souvent entre les mains d'égoïsmes sacrés qui pouvaient provoquer des murmures. Bref, tout ce qui se montrait mécontent, il y avait parfois lieu de l'être, porta l'étiquette communiste ; cela évitait la peine de rechercher la cause des vociférations. Aussi certains coloniaux firent la propagande du communisme sans le savoir et par manque de réflexion. Les victimes d'injustices ou d'abus se voyant catalogués « communistes » ne tardèrent pas à traduire le mot réprouvé par communiste. »**

Quel critique du problème algérien eut le courage d'unir des vérités de sens si divers, de même que l'approbation donnée aux déclarations de M. Naegelen qu'il reproduit, ou le long chapitre sur « Le musulman, cet inconnu » ?

En vérité, Pierre Fontaine a une grande connaisasnce physique de l'Afrique du Nord, il n'a dans la tête aucune vérité établie à l'avance, il a le sens des forces réelles qui fondent la politique. Même si parfois il s'avance dans un domaine un peu conjectural, cela lui suffit pour viser juste et faire de son livre, bouclé à la diable comme un cri urgent, une alerte indispensable.

B. V.

Carnet d'un rappelé

(*Suite*)

20 *août.* — Je suis revenu avec ma section à M... et y ai eu l'agréable surprise de constater que les moustiques avaient pratiquement disparu. On a interrompu en effet, pour un certain temps l'irrigation de la palmeraie, et il y a moins d'eau stagnante.

L'un de mes derniers actes à V... fut de faire coller par une patrouille de nuit des tracts anti-fellagha sur les murs du village et spécialement sur ceux de la place du marché. Les deux derniers jours, toutes les boutiques étaient fermées : mot d'ordre des fellagha en réaction à la conférence de Londres sur le canal de Suez. Depuis quinze jours, impossible de trouver la moindre cigarette dans les boutiques de la ville.

On craignait, dans la nuit du 19 au 20, une attaque des fellagha de V... pour l'anniversaire du 20 août. On savait que deux bandes rebelles, l'une de cinquante, l'autre de deux cents étaient descendues du Djebel. Au moment de mon départ, le capitaine François prenait des mesures pour la défense de la ville : barbelés, mise en place de mitrailleuses et de F.M., etc... C'est maintenant le 20 août au matin, je suis à M... et je ne sais pas s'il s'est passé quelque chose.

22 *août.* — Hier soir à M... patrouille de nuit avec un groupe de combat, par un clair de lune magnifique. Je me suis un peu perdu dans la ville et la palmeraie et j'ai fait une embuscade sans résultat. Je distinguais parfaitement les chiens sur les terrasses des maisons, leur silhouette se détachant sur le ciel clair.

Au retour j'ai retrouvé le lieutenant Arche (1) et le sergent radio en train de déchiffrer un message du secteur : « Attentats prévus dans la nuit du 21 au 22. Faire doubler les

(1) Il est bien entendu que les noms des personnages évoqués dans ce « carnet » ont été modifiés.

sentinelles. Armes automatiques prêtes à tirer. Ne sortir qu'avec un effectif minimum d'une section. Prévenir les autres postes de la compagnie. »

Les postes se sont mis à l'écoute lorsqu'on a tiré des fusées vertes et rouges. Le lancement des fusées a immédiatement déclenché les hurlements de tous les chiens du village qui n'ont pas arrêté de toute la nuit.

26 *août*. — Une bande d'une centaine de fellagha ayant été signalée dans le Djebel aux environs de K..., il a été décidé de faire une marche de reconnaissance, le but étant une mechta située dans la montagne.

Ma section renforcée d'un groupe a donc quitté M... le 24 au soir et après avoir pris à K... une section de renfort et chargé deux mulets, l'un d'un poste de radio, l'autre d'eau potable, nous sommes partis en file indienne à vingt-deux heures.

La colonne s'étire sur plus de deux cents mètres et cette marche silencieuse dans la nuit, au milieu d'un paysage qui, à la clarté des étoiles, paraît fantastique avec ses ravins et ses hautes montagnes blanches, est assez impressionnante.

A minuit, halte de quelques minutes. Puis je prends la direction de la colonne à la boussole. La marche est dure car le terrain est coupé par de nombreux ouadi et il faut sans cesse descendre, remonter, ce qui brise le rythme de la marche. A deux heures du matin, repos d'une heure. Les Africains s'endorment aussitôt sur les pierres. Puis la colonne repart.

Cette marche dans le désert en tête de colonne est exaltante. Pas la moindre trace de végétation, sauf par endroits quelques plantes grasses.

A cinq heures du matin on arrive près du but. Un large oued s'étend à nos pieds, et, au-delà, se dressent les montagnes où se niche la metcha.

Le lieutenant Arche décide d'attendre le lever du jour et les rations d'eau sont distribuées. Je m'aperçois alors qu'il n'y a qu'un peu plus d'un litre d'eau par homme, ce qui me paraît bien peu. A l'aube nous descendons en formation de combat dans l'oued et avons beaucoup de mal à repérer la maison cachée dans un repli du terrain. Elle est d'ailleurs vide et à moitié en ruines. Un avion de reconnaissance nous survole et nous salue. Il est alors huit heures.

Puis c'est le retour. Huit heures de marche nous attendent. Comme je l'avait prévu ce matin, l'eau distribuée est déjà bue, et il ne reste rien ni dans les jerricans ni dans

les bidons. Je dirige la marche avec la boussole. C'est la descente et la remontée des ouadis. Il commence à faire extrêmement chaud et tout autour il n'y a que des pierres. Pas une goutte d'eau. La salive, dans ma bouche, devient de plus en plus épaisse. Puis plus du tout de salive. J'ai soif, très soif. La colonne s'étire de plus en plus. En certains endroits, les mulets ne peuvent passer, ils doivent faire un détour et nous devons les attendre. Le sergent ds transmissions titube et s'écroule. On le relève. Mon sergent-chef adjoint s'effondre et vomit. J'essaye pourtant de maintenir le rythme de la marche, car nous ne pouvons nous éterniser dans le désert, mais la plupart d'entre nous avancent comme des automates. Un Africain s'écroule à son tour, on le relève et on continue.

Arrivés à la lisière d'un haut plateau, nous distinguons enfin la palmeraie de K., j'ai compris alors le sens du mot « oasis ».

Mais K. est encore à six kilomètres au moins. Une partie de la colonne se disperse et descend les falaises à pic. Avec les mulets, certains sont toutefois obligés de faire un détour. Un sergent européen s'effondre. Je ramasse et soutiens un Africain qui délire et je lui promets de l'eau.

En bas des falaises, les premiers ont enfin découvert un peu d'eau dans un oued. Elle est stagnante et il y a des têtards et des grenouilles, mais, comme des fous, nous nous précipitons dedans, les soldats se roulant dans l'eau tout habillés avec leurs armes et se renversant des bidons d'eau sur la tête.

Pour mon compte, je bois trois bidons d'eau à la file (environ cinq litres), puis m'écroule sur le sable et, pris d'une espèce de crise nerveuse, je sanglote face contre terre. Les trois derniers kilomètres qui nous séparent de K... sont extrêmement pénibles. Je suis comme ivre et titube d'un côté à l'autre de la route.

Rentré le soir à M., j'apprends que ma section doit rejoindre un village plus au nord. J'y retrouve une autre section commandée par le sous-lieutenant Chauvin venue comme la mienne en renfort et cantonnée normalement à T.

30 *août*.

Pendant les quatre jours passés dans ce nouveau poste, j'ai naturellement fait un certain nombre de patrouilles de jour et de nuit, dans le village et le désert. Le travail était grandement facilité du fait que j'avais quatre sections à ma disposition.

Avant-hier après-midi, patrouille en scouts dans une ferme

près du Djebel M. On a fouillé et perquisitionné avec l'aide d'un gendarme, j'ai ramené deux suspects, les ai fait accroupir dans la cour du casernement, face contre mur, les mains dans le dos. En plein soleil, ils transpiraient à grosses gouttes, réclamaient de l'eau et me faisaient un peu pitié.

Les gendarmes les ont interrogés. L'un a eu deux frères pris en flagrant délit d'assassinat et abattus par une patrouille. L'autre a un frère qui a également participé à l'attentat. Naturellement, ils ont dit avoir ignoré que leurs frères étaient rebelles. N'ayant aucune charge particulière contre eux, je les ai fait relâcher. Après tout, travaillant dans la ferme, il paraît naturel de les y avoir trouvés.

2 *septembre.*

Le convoi de ravitaillement, parti hier pour Biskra, a trouvé sur le chemin du retour, dans le fossé qui borde la route, un Arabe évanoui, couvert de bleus et de traces de ligaments autour des poignets. Il a été ramassé et conduit au poste du capitaine Barret, actuellement en permission, il a été interrogé par l'adjudant de la Harka.

Le cheik de M... l'a formellement identifié. D'après un examen rapide, il s'est avéré que l'Arabe avait le typhus et il a été évacué d'urgence sur l'hôpital de Biskra.

Hier soir, nous avons appris qu'une patrouille était tombée dans une embuscade à T... Trois tués de notre côté dont un caporal chef européen. Celui-ci était avec moi dans mon dernier poste, et je me souviens qu'il désirait vivement retourner à T..., disant qu'il était mieux cantonné.

3 *septembre.*

Cette nuit, patrouille dans M... avec mission de contrôler les cafés maures.

Nous frappons aux portes, mais personne ne répond. Je fais donc forcer soit la porte soit les fenêtres, et à l'aide de ma lampe-torche j'examine la pièce. Il faut dire que les cafés font fonction d'hôtels et que les voyageurs couchent sur une natte par terre. Il peut se trouver que nous tombions ainsi par hasard sur un rebelle en mission.

Au « Café du Bonheur » toutefois un grognement répond à nos coups. Mais l'Arabe refuse d'ouvrir. Je fais donc défoncer la porte et trouve un être ahuri couché par terre qui nous dit être le gardien. Pas de carte d'identité. Je l'emmène au poste pour contrôle. Après un bref interrogatoire : « Il ne s'agit que d'un demi-fou », le capitaine Morin, commandant la compagnie,

décide de le mettre en prison pour une journée et d'infliger une amende au patron.

5 *septembre.*

Nous avons également visité Sidi Abderahmane M..., qui porte le nom d'un marabout et est un lieu de pélerinage assez fréquenté. Sidi Abderahmane, mort il y a environ trois cents ans, est enterré dans la mosquée à côté de ses deux fils. Il est un ascendant direct du Bachagha de Z... Celui-ci, dont les pouvoirs, géographiquement, sont très étendus, demeure très français et vient d'être nommé Commandeur de la Légion d'Honneur.

A notre arrivée, les notables se sont assemblés. Ils se sont battus lorsque le capitaine a tiré un paquet de cigarettes de sa poche, chacun en voulant une, il n'y en avait naturellement pas pour tout le monde. Une vieille bonne femme s'est plainte parce qu'un mandat d'allocations familiales de 94.000 francs qui lui avait été adressé a été touché par un autre. Un jeune homme nous a montré son dos et son torse : ayant été traversé de part en part il y a peu de temps à M..., il avait été laissé pour mort par les fellagha.

6 *septembre.*

Cette nuit entre trois et cinq heures, patrouille dans la palmeraie afin de contrôler les aiguadiers.

Les aiguadiers sont des ouvriers qui irriguent la palmeraie : ils dirigent l'eau dans les seguias, l'arrêtent, la font dériver, afin de remplir d'eau tour à tour chaque trou de palmier. La liste des aiguadiers dressée chaque soir par un notable du village est transmise à la compagnie : ils sont autorisés à sortir aux heures du couvre-feu et doivent obligatoirement porter une lampe allumée.

10 *septembre.*

Avant-hier, une bande de fellaghas ayant été signalée dans les environs, le capitaine Morin a battu le désert avec une section montée sur véhicules. Il est rentré à la nuit tombante après avoir tiré une fois... sur une gazelle.

Le soir même, les renseignements précis fournis par le bataillon nous indiquaient qu'une bande de rebelles était signalée dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres. Entre vingt-trois heures et trois heures et demie, j'ai donc fouillé avec ma section, les trois palmeraies de R., B. et G., tandis qu'une section de la Légion et une autre section de la coloniale appuyées

de deux autos-mitrailleuses ratissaient le reste de la région. Pour ma part, je n'ai rien vu à l'exception de deux malheureux aiguadiers que j'ai fait rentrer en vitesse chez eux.

12 *septembre.*

Décidément, M. est très calme. Pour l'instant, nous sommes surtout occupés à aménager le poste. Des maisons viennent d'être réquisitionnées et cela nécessite quelques transformations, murs à abattre, portes à percer, construction de murettes de protection.

Il y a quelque temps, une seule section était cantonnée dans le village sous le commandement du chef Vaurel. Celui-ci, un soir, lors d'une patrouille dans le village aperçut une ombre qui fuyait et se cachait drrière un étal de boucherie. S'étant approché, il vit une arme briller, sortit son P.A. et assomma l'homme : c'était un rebelle en uniforme, originaire du village, venu sans doute chercher des documents ou faire du recrutement. Revenu à lui, il tenta de fuir dans la palmeraie, et fut abattu d'une rafale de mitraillette.

16 *septembre.*

Nous démolissons quelques murettes afin de dégager les abords du cantonnement. Ce sont de véritables repaires pour scorpions.

Les dattes vont être bientôt mûres, et les mouches sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus collantes : elles s'ajoutent entre six heures du soir et six heures du matin aux milliards de moustiques. Les après-midi et les soirées sont encore très chaudes, mais les nuits sont plus fraîches.

En deux jours, deux attentats à Biskra dont l'un a échoué.

18 *septembre.*

Hier soir, le postier de M., un Kabyle gras et peureux, est venu nous voir, le capitaine Morin, le lieutenant Arche et moi, tout pâle et tout tremblant disant qu'il ne pouvait plus tenir, qu'il avait peur, très peur, qu'il n'osait pas sortir dans le village sans se retourner à chaque instant, qu'il voyait des assassins partout, que derrière son guichet, il croyait reconnaître des tueurs venus pour l'exécuter, bref, il tremblait sans discontinuer. (Il y a quelque temps, il y eut un attentat dans le bureau de poste, mais les auteurs en voulaient beaucoup plus à la caisse qu'au postier). Nous avons tenté en vain de le rassurer, et il demande son déplacement.

Hier, nouvel attentat à Biskra. Un commerçant musulman

a été abattu dans la matinée. Presque tous les commerçants, musulmans ou européens, ont reçu des lettres de menaces.

Hier soir, premier orage dans la région, pas très violent mais qui a suffi à faire déborder les ouadis. Le lieutenant Arche parti ce matin en patrouille à bord d'un véhicule n'a pu franchir l'oued, véritable fleuve de boue qui a débordé de part et d'autre sur plus de trois cents mètres.

29 *septembre.*

L'autre soir, patrouille silencieuse dans le village. La nuit était sans lune et il faisait très sombre. Les chiens n'ont pas crié. Nous avancions tout doucement et les chaussures de brousse amortissaient tout bruit. Soudain, sur la place de la Mosquée, des cris étranges s'élevèrent : c'était sous les arcades, un fou hurlant des prières bizarres, sorte de mélopée sauvage : il était étendu sur un tas de détritus, vieux chiffons, vieux papiers, vieilles boîtes, qui constituent sa fortune. Malgré le jet de lumière de ma lampe-torche, il continua à crier, et, longtemps encore, dans le village désert, nous entendîmes ses cris rauques.

Hier, les instituteurs sont arrivés à M. et, demain, les écoles ouvriront normalement.

5 *octobre.*

Un combat important ayant eu lieu près de Z. (il y eut, paraît-il, 105 tués fellagha), un prisonnier rebelle a déclaré avoir été incorporé de force par des habitants de O. et qu'il serait capable de reconnaître les responsables.

Avant-hier matin, donc, avec l'effectif de trois compagnies, nous avons cerné dès cinq heures du matin la palmeraie de O., et chaque section, ayant un secteur bien délimité, a ramassé tous les hommes. Ceux-ci ont été rassemblés à l'entrée du village et ont défilé un par un devant un camion bâché dans lequel avait pris place le prisonnier. Ce subterfuge a permis d'arrêter un chef fellagha et un suspect qui ont été remis entre les mains du Deuxième Bureau.

Hier, je me suis installé avec ma section dans le poste de K. C'est une école, brûlée il y a quelque temps par les rebelles, entourée de barbelés et qui dispose, outre de l'armement normal de quatre groupes, d'une mitrailleuse et d'un mortier placés sur le toit. Le travail consistera à patrouiller dans un secteur délimité, à contrôler le trafic routier, à délivrer les laisser-passer temporaires ainsi qu'à en surveiller l'utilisation. L'aspirant Durand, ancien chef de poste, restera quelques jours pour me passer les consignes.

7 *octobre.*

Hier matin, afin de connaître l'étendue du secteur qui m'est affecté, je suis parti à cinq heures trente pour une marche d'une trentaine de kilomètres. Le paysage est très curieux. C'est un espèce de plateau de boue sèche coupé par des ouadis parallèles. Ça et là, quelques petites palmeraies d'une dizaine de palmiers, qui constituent autant de points d'eau où vont peut-être se ravitailler les rebelles du Djebel. Nous avions l'impression assez curieuse de marcher exactement sur un fond marin : boue sèche, parsemée de galets, impression que venait préciser la couche de sel reposant au fond des ouadis. Pas une seule herbe, pas une seule végétation à part une misérable petite plante grasse.

Au retour, nous avons contrôlé l'identité de deux bergers qui promenaient le troupeau de chèvres de O. : quelques centaines de chèvres, et je me demande ce qu'elles pouvaient brouter au milieu des galets. Nous avons également visité quelques maisons en ruines aux abords des points d'eau.

11 *octobre.*

Ce matin, de bonne heure, j'ai organisé une petite embuscade sur la route de Biskra afn de contrôler le trafic routier. J'ai arrêté un certain nombre d'Arabes à pied, en bicyclettes, ou à ânes. Plusieurs, comme je l'avais prévu, n'avaient pas de laisser-passer. L'un, même, n'avait pas de carte d'identité. J'ai ramené tout le monde au poste et ai procédé à un contrôle plus systématique.

Celui qui n'avait pas de carte d'identité est un fou qui a déjà été arrêté plusieurs fois parce qu'il erre parfois plusieurs jours dans le désert. C'est un cousin de Ali, secrétaire du village. Finalement, j'ai relâché tout le monde, après avoir infligé quelques amendes.

(*A suivre*).

Bertrand COLLIN DU BOCAGE.

Groupe d'Alger de "Défense de l'Occident"

Nos camarades du Groupe d'Alger de « Défense de l'Occident » ont adressé au colonel Bourgoin à la suite de l'appel lancé par ce dernier en faveur du capitaine Moureau, appel hélas resté sans aucun effet, la lettre suivante :

Mon Colonel,

C'est au nom de mes camarades des Groupes de « Défense de l'Occident », au nom des lecteurs, des abonnés ou des sympathisants algérois de notre Revue que je m'adresse à vous et réponds à votre appel en faveur de la libération — ou de la remise du corps — du capitaine Moureau.

Nous avons, dès l'origine, apprécié votre geste ; nous avons éprouvé quelque fierté à voir enfin un officier français se dresser pour réclamer réparation d'une injure faite à notre pays et, surtout, la réclamer en termes sans équivoque, en phrases nettes, précises, tranchant sur la grisaille des soit-disant protestations officielles.

Nous nous promettions de vous écrire, mais notre intention s'est transformée en volonté formelle à la suite d'une intervention odieuse de M. Mollet à l'Assemblée Nationale, lors de l'interpellation de M. Damasio.

Pauvre M. Mollet. Oui, vraiment triste politicien que celui qui, en une occurence aussi douloureuse, alors que l'unanimité du pays s'affirme chaque jour plus nécessaire, tente encore de nous diviser au nom de querelles vieilles de bientôt quinze ans.

Laissant ce petit homme à ses haines sordides, nous venons, aujourd'hui, mon Colonel, vous demander après tant d'autres — de tous bords et de toutes opinions — d'enregistrer notre protestation.

Sans doute, à « Défense de l'Occident » sommes-nous nombreux à ne pas venir des mêmes horizons que vous ; sans doute à « Rivarol » et à « Aspects de la France » — qui, ne l'oublions pas, alors que tant d'Associations chères à M. Mollet gardaient un silence profond, furent les premiers dans la Presse à soulever l'opinion et à faire campagne contre l'inertie officielle — sont-ils aussi nombreux à ne pas avoir mené, autrefois, le même combat que vous.

Mais alors ? faudrait-il en prendre prétexte pour nous isoler à jamais ? Je ne le pense pas et il me semble bien, au contraire, qu'il est urgent d'affirmer enfin, par delà les origines différentes, cette unanimité nationale que l'on a prétendu saper pour mieux, sans doute, réduire notre pays.

Nous ne savons rien de Moureau et nous ne voulons rien en savoir, sinon qu'il est un martyr et que, par delà sa personne, c'est la France entière qui est bafouée.

Celà nous suffit et nous dicte notre devoir.

Pour en finir, il nous sera tout de même permis, mon Colonel, de vous redire avec amertume que nous n'en serions pas là et que nous n'aurions pas à disputer à des barbares ces lambeaux de notre Empire, la vie de nos soldats et l'honneur de nos drapeaux, si certains chefs de la Résistance n'avaient pas, à Brazzaville, à Constantine et ailleurs semé les germes de cette division dont nous sommes en train de mourir, s'ils n'avaient pas alors, fait aux peuples de nos colonies des promesses inconsidérées d'indépendance, promesses que ces peuples leur demandent aujourd'hui de tenir. Ce sera notre seule réplique à M. le Président du Conseil dont, par ailleurs, nous concevons la vindicte et la peur puisque déjà, un certain jour de février, en Alger, l'unanimité nationale recréée — pour de courtes heures, hélas ! —! a permis de contrecarrer ses projets et ceux de son complice Catroux et de l'obliger à biaiser et à louvoyer pour tenter d'abandonen détail ce qu'il prétendait ce jour-là, brader en gros.

Car, je vous le jure, Mon Colonel, les 60.000 manifestants d'Alger qui alors, crachèrent leur dégoût à la face de M. Mollet, ne s'étaient pas, au préalable, interrogé sur leurs origines politiques et leur comportement aux heures sombres de 1940-45. Il leur suffisait de faire face, ensemble, à un même danger contre un même ennemi qui se trouvait être hélas, un ministre de notre pays.

Puissions-nous aujourd'hui, sur le plan national, nous retrouver unis, sans arrières-pensées pour, ensemble, s'il en est temps encore, sauver Moureau et ses compagnons d'infortune, ou s'il le faut, les venger et laver cet affront autrement qu'en paroles et en protestations inutiles, mais en hommes et en soldats dignes de leur passé, de leur sang et de leur race.

Mon Colonel, en mon nom, au nom des signataires de cette lettre, en vous remerciant encore d'avoir relevé le défi, je vous salue respectueusement.

Gilbert MUNIER,
Secrétaire général
du Groupe d'Alger de
« Défense de l'Occident »
Inspecteur à la vente de
la Revue pour Alger-Ville.

Yves JEANNE,
Correspondant responsable
de « Défense de l'Occident »
pour Alger et l'Algérois.
Président du Groupe d'Alger
de « Défense de l'Occident ».

SUIVENT CINQUANTE SIGNATURES

Permanence : Une permanence a lieu tous les mardis, de 18 h. 30 à 20 heures, chez Yves Jeanne, président du Groupe d'Alger, Boulevard Luteaud, 8e Groupe, Bâtiment C. Les camarades et les amis de la Revue y sont cordialement invités.

Le Gérant : Jacques POILLOT.

Imprimerie Maurice MIDOL, Montargis (Loiret)
No d'impression : 516 Dépôt légal : 2e trimestre 1957

ien
er-

non
ons
res
on-
nce
les
de
lo-
ses
era
par
éjà,
ale
de
et
on-

nts
M.
ri-
de
me
as,

ous
en
in-
re-
m-
eur

de
éfi,

t »

ger
».